

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            M. ANDRÉ BEAUCHAMP président  
   M. MARIO DUMAIS, commissaire  
ÉTAIENT ABSENTS            MME LOUISE BOUCHER, présidente  
   M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

TOURNÉE RÉGIONALE

**DEUXIÈME PARTIE**

VOLUME 103

Séance tenue le 27 mars 2003, à 19 h 30  
Auberge Grand-Mère  
10, 6<sup>e</sup> Avenue  
Grand-Mère

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 27 MARS 2003 .....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
RÉGION RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DIRECTION DE LA SANTÉ	
LOUIS DIONNE, ANDRÉ DONTIGNY, GUY LÉVESQUE .....	3
GÈNE-ALLIANCE INC.	
CHRISTIAN BLAIS, SYLVAIN GAGNON .....	15
PIERRE FERRON, RODRIGUE FLAGEOLE .....	33
REPRISE DE LA SÉANCE .....	46
COOPPLUS	
DANIEL ROY .....	46
COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE	
JACINTHE BOURGEOIS .....	55

## MOT DU PRÉSIDENT

### LE PRÉSIDENT:

5 Reprise de l'audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur le développement durable de la production porcine au Québec. Bonsoir et bienvenue à chacun, chacune d'entre vous!

10 Je m'appelle André Beauchamp et je suis accompagné ce soir de monsieur Mario Dumais, qui est commissaire et membre de la présente Commission. Nos deux autres collègues, dont je vous apporte les salutations, madame Louise Boucher, présidente de la Commission, et monsieur Alfred Marquis ne sont pas avec nous ce soir. Ils siègent ce soir à Alma pour aussi l'audition de mémoires.

15 La procédure du Bureau permet maintenant, dans le cas de grandes consultations comme ça, de séparer l'équipe pour permettre d'accélérer les travaux. Dans le présent dossier, il y a 300 mémoires à auditionner dans quinze régions du Québec. Alors, ça nous permet un peu d'accélérer les choses que de pouvoir travailler en deux groupes parallèles.

20 Nous accompagnent ce soir, à la table d'à côté, madame Julie Cyr qui est analyste auprès de la Commission; monsieur Daniel Bérubé, qui est spécialiste en communication; au soutien logistique, monsieur Daniel Moisan et Jean Métivier; et pour la transcription, madame Lise Maisonneuve. À l'arrière vous a accueillis madame Suzanne Bouchard qui est coordonnatrice à la Commission.

25 Je rappelle que la Commission a un mandat qui va du 15 septembre 2002 au 15 septembre 2003. Dans un dossier où il n'y avait pas d'étude d'impact, nous avons commencé par une série de rencontres thématiques sur différents aspects de la production porcine et, une fois cette première étape d'acquisition de connaissances parcourue, nous avons visité les quinze  
30 régions du Québec pour permettre aux gens de venir poser des questions et continuer de constituer le dossier en faisant sortir les documents des différents domaines et en essayant d'obtenir des réponses à des questions plus précises, à partir souvent de portraits régionaux construits par le ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Santé.

35 Et dans ces rencontres-là, donc, les représentants des ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et des Affaires municipales, de la FAPAQ, de La Financière agricole, etc. ont permis aux gens, en tout cas, d'avoir devant eux les spécialistes de l'appareil gouvernemental pour creuser la question et ramasser le plus d'informations possible.

40 Nous en sommes maintenant à l'étape des mémoires, c'est-à-dire que les individus, les groupes, les municipalités qui le veulent, sont invités à venir déposer des mémoires pour, à la fois, dire leur opinion et essayer de convaincre la Commission, d'éclairer la Commission, de la convaincre de faire des recommandations, de s'orienter dans un sens ou dans l'autre, d'essayer de nourrir l'analyse de la Commission dans un dossier qui est non pas relativement mais  
45 terriblement complexe.

50 Alors ce soir, donc, c'est le moment pour les gens qui sont inscrits de présenter leur mémoire. Je signale que s'il y avait encore des mémoires à faire parvenir à la Commission, vous pouvez le faire jusqu'au 15 mai, mais, malheureusement, nous ne vous auditionnerons pas pour ceux-là. Mais si vous aviez un mémoire complémentaire ou quelque mémoire à faire parvenir, il est encore possible de le faire et cela viendra nourrir la réflexion de la Commission. Nous les lirons et nous en tiendrons compte, mais nous n'aurons pas le temps malheureusement d'auditionner les mémoires. Nous devrions terminer l'audition, je pense que c'est le Jeudi Saint que nous terminerons, donc dans trois semaines.

55 Ce soir, donc, les gens qui sont inscrits, quand arrivera le temps, nous allons prendre à peu près 30 minutes pour vous donner l'occasion de présenter votre mémoire, si possible un résumé, à moins qu'il soit court, mais nous avons lu votre mémoire au préalable, nous en avons discuté.

60 Et le deuxième moment de l'échange nous permettra de vous poser un certain nombre de questions, non pas pour vous contester ou pour vous mettre en boîte, mais pour comprendre un peu le sens de ce que vous dites, de voir les sources, les orientations et de valider ou d'invalider un certain nombre d'hypothèses, voir comment vous vous situez dans un dossier où il y a une grande diversité d'opinions, on le comprend bien.

65 Il existe, dans le cadre de la procédure du Bureau, un droit de rectification. S'il y avait des erreurs de faits qui étaient dites, ce soir, toute personne dans l'assemblée peut demander un droit de rectification. Pour ce faire, il faut aller auprès de madame Bouchard à l'arrière et vous inscrire. Et, à la fin, je donnerai la parole aux gens qui auront demandé le droit de rectification.

70 Je signale que c'est un droit de rectification. Donc, simplement de corriger des erreurs de faits. Ce n'est pas un droit argumentaire, ce n'est pas un droit de débattre de l'opinion d'autrui et de reconstruire sa propre pensée, mais simplement un droit de correction d'erreur qui apparaîtrait manifeste.

75 Sur ces mots d'introduction, il ne faut pas trop s'attarder là-dessus, j'invite tout de suite les responsables du premier mémoire ce soir, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Direction de la santé publique, monsieur André Dontigny, monsieur Guy Lévesque et monsieur Louis Dionne. Si vous voulez vous approcher, s'il vous plaît.

80 Bonsoir, messieurs! Pour les fins de la transcription, on va vous identifier. Alors, monsieur Dionne à la droite ici.

85 **M. ANDRÉ DONTIGNY :**

Monsieur Dontigny.

90 **M. GUY LÉVESQUE :**

Monsieur Lévesque.

**LE PRÉSIDENT :**

95

Monsieur Lévesque. Très bien. Allez-y, nous vous écoutons.

**M. ANDRÉ DONTIGNY :**

100

Messieurs les commissaires, permettez-moi en premier lieu de vous remercier de bien vouloir accueillir le point de vue présenté dans notre mémoire. Alors, dans les prochaines minutes, je tenterai d'insister sur les principaux éléments qu'on vous a présentés.

105

En vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et de la *Loi sur la santé publique*, j'ai la responsabilité, à titre de directeur de santé publique de fournir, appuyé par mes équipes professionnelles, l'expertise en matière de prévention, de surveillance d'état de santé, de protection de la santé publique et j'ai l'obligation d'informer la population sur les principaux risques auxquels elle est exposée.

110

Du point de vue de la santé publique, une analyse de la situation concernant la production porcine, donc une analyse de cette situation-là doit nécessairement tenir compte de deux aspects: les conséquences au niveau de l'environnement physique, l'eau, l'air et le sol; et les impacts sur le plan social.

115

Vous savez que la santé dépasse largement l'absence de maladie. Elle se définit comme un état de bien-être qui permet à une personne d'agir dans la communauté et dans la société auxquelles elle appartient. La santé des individus est influencée certainement par les aspects biologiques, mais surtout par les facteurs relatifs aux réseaux familial et social, aux particularités de l'environnement physique, de même que par le contexte socio-économique plus large.

120

Les liens entre les conditions socio-économiques et bon nombre de problèmes de santé physique et de problèmes psychosociaux sont connus depuis longtemps. La famille, l'école, le milieu de travail, la communauté, la stabilité sociale, la sécurité, la diversité, l'harmonie dans les relations interpersonnelles et la cohésion sociale forment des conditions qui influencent la santé.

125

À l'égard de l'environnement physique, puis en ce qui concerne ce que nous avons précisé dans le mémoire, nous indiquons que les indices d'une détérioration de la qualité de l'eau de surface et souterraine sont déjà observables dans la région. À titre d'exemple, on observe une dégradation de la qualité bactériologique ainsi que des excès notables en azote et en phosphore. On constate aussi la présence de nitrates dans certains puits d'alimentation en eau potable situés en milieu rural. Enfin, des analyses particulières ont aussi démontré la présence de certains pesticides spécifiques dans les eaux de surface.

130

135

Arrêtons-nous un instant sur le phosphore. La présence de phosphore en excès dans les eaux de surface favorise la croissance d'algues microscopiques, les cyanobactéries dont certains

peuvent produire des toxines. Des problèmes de santé reliés au contact ou à l'ingestion d'une eau contaminée par ces toxines qui peuvent entraîner des irritations de la peau, des irritations des yeux, maux de gorge, réponse allergique, symptôme de gastro-entérite ou l'atteinte du foie ont été rapportés.

140

Dans la région Centre-du-Québec, la présence de cyanobactéries au lac Rose, au lac William à Saint-Ferdinand d'Halifax et dans la rivière Bécancour à l'été 2002 a amené notre Direction, en collaboration avec les municipalités concernées, à diffuser auprès de la population des recommandations d'abstention de baignade ou de toute autre activité de contact avec l'eau et de non-consommation d'eau non traitée.

145

La situation a également exigé un suivi étroit de la part des responsables des usines de production d'eau potable de Plessisville et de Daveluyville s'alimentant dans la rivière Bécancour afin de s'assurer de l'absence d'impact sur la qualité de l'eau de ces deux usines.

150

Bien entendu, nous ne pouvons pas dire que ce type de problème-là est associé à la production porcine. Nous pouvons soulever que l'excès de phosphore est associé à des pratiques de production, des pratiques de production qui impliquent le milieu animal et qui peuvent impliquer la production porcine.

155

En somme, nous estimons que sans être catastrophique, l'état actuel de la pollution environnementale diffuse en milieu rural est préoccupant, particulièrement si l'on tient compte de la vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau. Il faut considérer qu'environ la moitié des réseaux d'eau potable desservant des communautés rurales ne désinfectent pas leur eau ou sont dotés de chaîne de traitement incomplète ou non appropriée, et sont souvent opérés par du personnel moins qualifié.

160

Bien sûr, dans le contexte du nouveau règlement sur l'eau potable, c'est une situation qui est appelée à s'améliorer de beaucoup. Rappelons qu'une proportion significative de la population s'alimente à des puits privés dont il est difficile d'évaluer la qualité de l'eau.

165

D'un autre côté, nous sommes à même de constater les impacts sociaux qui concernent la perception de la population sur le développement de la production porcine et ses conséquences sur leur santé et leur qualité de vie.

170

Chez nous, comme ailleurs au Québec, le développement de cette industrie a entraîné des répercussions sociales majeures en provoquant dans des communautés rurales des conflits mettant en opposition promoteurs et population. Ces situations de crise s'accompagnent de manifestations, de menaces physiques, voire de destruction de biens, et contribuent à la dégradation du climat social des communautés.

175

Du point de vue de la santé publique, le type de conflit social engendré par les projets d'implantation ont en soi des retombées néfastes qui, souvent, sont plus importantes que les nuisances appréhendées elles-mêmes.

180

185 Le développement de la production porcine, au même titre que les autres types de production, doit considérer la santé et la qualité de vie de l'humain comme un objectif ultime à atteindre. L'approche de développement que nous favorisons maximise évidemment les retombées économiques, mais aussi les retombées sociales et collectives, tout en minimisant les risques à la santé physique et psychologique.

190 La diminution constatée au cours des dernières décennies de l'importance de l'agriculture comme base économique des communautés rurales nous amène à penser que la vitalité économique et sociale de ces communautés devra nécessairement reposer sur une certaine forme de pluralité dont il faudra permettre et encourager le développement.

195 Avec des effectifs qui constituent actuellement environ 15 % de la population rurale, la population agricole seule ne semble pas constituer une base suffisante au maintien des masses critiques nécessaires au développement adéquat de ces communautés. Le développement de la production agricole, incluant la production porcine, doit donc s'insérer dans l'ensemble plus global du développement social et économique des communautés.

200 Cela pose le défi du partage du territoire et de ses ressources, et la nécessité d'harmoniser ces différents usages en définissant la place et l'importance accordée à chacun.

En bref, avant toute chose, il s'agit pour le milieu rural de définir les orientations qui lui sont acceptables du point de vue de son maintien et de son développement social et économique.

205 Pour être acceptables, ces choix et ces orientations devront impliquer la participation des communautés elles-mêmes. Pour la santé publique, un plus grand contrôle des personnes et des communautés sur leur vie — on entend souvent dans notre jargon l'*empowerment* — constitue un élément fondamental pour l'amélioration de la santé et du bien-être et l'essence même du développement des communautés.

210 Les interventions visant la consolidation et le développement des milieux devraient donc s'appuyer sur les capacités d'agir des communautés et travailler à les renforcer. Cela implique que des choix et des orientations de développement devront être faits au sein même de la population agricole. Ces choix devront aussi tenir compte des aspirations des principaux intéressés.

215 Un sondage réalisé en 2000 a mis en lumière le caractère familial et la dimension humaine des entreprises et des activités agricoles comme des valeurs essentielles pour les agriculteurs. Dans cette optique, certaines voies de développement s'offrent à la production agricole. Pensons seulement, à titre illustratif, à l'implantation d'industrie de transformation alimentaire, ainsi qu'au développement d'une agriculture multifonctionnelle, à la fois productrice de denrées alimentaires et de biens et services, transformation à la ferme de produits, accueil à la ferme, table d'hôte, etc.

225 Ces pistes de développement ont l'avantage de maximiser les retombées locales découlant des productions agricoles, ce qui pourrait constituer une voie prometteuse pour la vitalité et la viabilité socio-économique des milieux ruraux.

230 Pour favoriser une telle communauté, nous incitons la Commission à promouvoir une  
approche qui renforce la capacité des individus et des collectivités à prendre des décisions  
éclairées et à s'approprier de tels pouvoirs. Prendre des décisions éclairées implique aussi qu'on  
se préoccupe du respect de l'équité qui garantit une juste répartition des bénéfices et des  
inconvenients dans la communauté.

235 En conclusion, messieurs les commissaires, de l'eau propre, de l'air pur, une  
alimentation équilibrée et saine, des ressources financières adéquates, un système social  
efficace et des relations de bon voisinage sont, pour la santé publique, l'essence d'une  
communauté saine.

240 Dans le contexte d'une région comme la nôtre, où les productions animale et agricole sont  
encore diversifiées et n'atteignent pas les capacités environnementales de réception, nous ne  
sommes pas en surcapacité, nous bénéficions encore heureusement d'une certaine latitude.  
Toutefois, nous considérons qu'une prudence préventive s'impose et qu'il y a urgence d'agir pour  
éviter qu'il y ait une dissociation irréconciliable entre l'industrie agricole et le reste de la  
communauté.

245 Nous croyons que la Commission doit reconnaître et insister sur le fait que les solutions à  
préconiser passent nécessairement par une planification régionale et locale du développement  
économique et de l'utilisation du territoire, développement où l'État doit s'assurer d'une  
représentation juste et équitable des différents intérêts qui composent la communauté. Puis en  
cela, cette position est cohérente avec la Politique nationale de la ruralité qui a été adoptée en  
250 2001 par le gouvernement.

255 Nous considérons qu'en appliquant les principes énoncés précédemment, nous pourrions  
concilier les objectifs économiques, environnementaux et de santé, et ce, pour le bien-être des  
communautés rurales.

260 Enfin, à titre de directeur de santé publique, je ne peux que souhaiter que les  
recommandations de la Commission qui seront faites à l'endroit du gouvernement feront  
véritablement de la santé humaine un objectif central du développement durable, non seulement  
dans une perspective de protection mais évidemment aussi dans une perspective de prévention.  
Merci de votre attention.

**LE PRÉSIDENT :**

265 Merci beaucoup. Si vous me permettez une remarque, j'ai fait pas mal d'audiences dans  
ma vie et j'ai rarement vu les gens de la santé se faire autant malmener dans un dossier que dans  
le présent dossier, et se faire malmener par les deux camps.

270 Parce que, d'un côté, le milieu agricole vous malmenait puisqu'on est en pollution diffuse  
et qu'il est donc difficile d'établir, comme vous le dites, d'une manière rigoureuse le lien de cause  
à effet démontré dans chaque cas de tel type d'action par rapport à des effets vraisemblables dans



le milieu biophysique, notamment sur l'eau; et de l'autre côté, malmenés par, les gens de la santé, les militants écologistes qui, eux, levaient les bras d'horreur devant vous en disant: «Bien, comment ça se fait que la santé ne nous protège pas?»

275            Alors, de ce côté-là, vous étiez en porte-à-faux dans les deux clans, alors que, d'habitude, vous êtes plutôt des héros dans une audience. Vous avez plutôt le beau rôle. Alors, c'était difficile et, là, c'est bon que vous puissiez ramasser votre pensée pour nous la redonner en clair.

280            Ce qu'il me semble assez déterminant dans votre mémoire, c'est que vous insistez beaucoup sur la dimension sociale du conflit. On est porté parfois à penser que le conflit peut se résorber par de la communication simplement, alors que vous semblez dire que le stress qui s'impose dans les communautés est un stress important auquel il faut porter une attention comme telle.

285            Je pense que c'est toute la deuxième partie de votre mémoire qui apporte de nouveaux arguments. En tout cas, l'argumentation que vous soutenez me semble assez nouvelle dans les argumentations que j'ai vues dans le domaine de la santé. Et là, vous parlez d'*empowerment*. Alors, quel est le diagnostic que vous portez de ce côté-là? Vous avez l'impression que les populations n'ont pas suffisamment les moyens ou n'ont pas les processus qu'il leur faut pour qu'ils soient pris au sérieux de ce côté-là, qu'on ne les considère pas suffisamment?

290

**M. ANDRÉ DONTIGNY :**

295            En fait, dans le mémoire, nous insistons sur le fait que la perception du moins, lorsqu'on se retrouve dans des situations perçues comme étant des situations conflictuelles ou des situations difficiles, il y a à tout le moins une perception d'imposition d'un mode de développement.

300            Et, ce sur quoi nous insistons, c'est que la concertation elle-même, le fait de pouvoir travailler ensemble, qu'on puisse tenir compte du point de vue de l'ensemble des gens dans la communauté est un aspect qui est essentiel. Parce que les situations de crise en soi sont des situations de tensions qui sont générées par la crise, qui peuvent avoir un impact sur la santé.

305            Alors, c'est un des points que nous soulevons. Notre diagnostic est à l'effet que toutes situations de conflit de cette nature, lorsqu'il est possible de pouvoir les éviter, tentons le plus possible de les éviter et essayons le plus possible d'arriver à des consensus.

**LE PRÉSIDENT :**

310            Vous dites, par exemple:

*«La conformité des projets d'implantation des porcheries aux lois et règlements n'est pas en soi un gage d'acceptabilité sociale.»*

315

Or, normalement dans une société, ce qui encadre une société, ce sont les lois et règlements qui disent un état de droit. Et quand on est dans l'état de droit, normalement il y a une ratification par la société. Mais ce n'est pas toujours le cas. Et, là, vous semblez dire qu'il y a une dissociation assez nette entre l'état établi par les lois et règlements et la réalité, et que cette légitimité juridique n'est pas suffisante dans le dossier dans lequel on est.

**M. ANDRÉ DONTIGNY :**

Exactement comme vous dites, monsieur le commissaire, c'est la question du caractère suffisant. On estime qu'il va falloir réfléchir et le fait qu'on soit dans une situation de moratoire -- je vous rappellerais d'ailleurs là-dessus que dans les positionnements qui ont déjà été pris par le domaine de la santé, outre le fait de faire état des préoccupations associées à la pollution diffuse, associées à l'impact potentiel sur la santé, nous préconisons un débat, ce que permet cette Commission, de pouvoir faire état des préoccupations comme celles qui sont les nôtres.

Lorsque nous insistons sur la nécessaire concertation, c'est que le cadre juridique actuel fait en sorte que, d'une certaine façon, des modes de développement, des modes de production peuvent être jugés imposés à certaines communautés sans qu'ils aient été partie prenante à la décision et ça crée les situations de conflit, les situations de tension qui sont décrites, que nous ne sommes pas les seuls à décrire, que beaucoup de gens que vous avez eu l'occasion de rencontrer dans le cadre de cette Commission ont eu l'occasion de décrire, un phénomène que vous avez probablement eu l'occasion d'observer peut-être même de visu dans certaines circonstances.

Alors, c'est dans ce sens-là que nous disons, oui, il y a un appareil législatif présentement qui a certainement ses bons côtés, mais qui nous apparaît insuffisant, compte tenu de l'état de tension, compte tenu des situations de conflit générées jusqu'à maintenant.

**LE PRÉSIDENT :**

Ça, vous le dites du côté, j'allais dire, des citoyens qui subissent une porcherie. Mais vous dites aussi d'autre chose. Vous dites le poids réel des agriculteurs dans les communautés est de moins en moins important. Vous dites, c'est rendu 15 %. Et est-ce que vous sentez aussi ce sentiment de détresse dans la classe agricole elle-même, d'être de plus en plus minoritaire sur son territoire et de se sentir comme méprisé ou rejeté ou minorisé? Est-ce que vous voyez aussi ce phénomène-là?

**M. ANDRÉ DONTIGNY :**

En prenant connaissance de certains des mémoires qui vous ont été déposés à l'automne dernier, dont celui de monsieur Clément Pouliot de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, on voit, par les propos qui sont tenus et aussi par d'autres éléments qu'on pouvait voir, cette préoccupation-là et cette inquiétude qui est manifestée directement par les agriculteurs eux-mêmes.

360

Effectivement, nous, au fond, ce que l'on prétend, il est possible d'envisager dans les milieux un développement qui est convergent, un développement qui tient compte à la fois des questions de production agricole, des agriculteurs qui sont présents et des autres modalités d'usage des territoires.

365

Et, donc, au fond, ce que l'on souhaite — et là-dessus, nous avons une position qui est convergente à celle qui a été présentée par l'Union québécoise pour la conservation de la nature — c'est que faisons en sorte de mettre en place des moyens qui facilitent cette convergence-là, qui permettent que le développement économique soit inséré dans un développement où les dimensions de nature sociale, où les dimensions environnementales, où les dimensions de santé, où, bien entendu dans notre discours, nous y accordons une primauté, soient pris en considération et qu'on fasse en sorte que l'ensemble des acteurs soit considéré.

370

375

Dans une situation de conflit, on a deux acteurs qui doivent certainement vivre de chaque côté en opposition les difficultés qui sont associées à un conflit.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

380

Merci, monsieur Beauchamp. À la page 14, dans votre toute dernière conclusion, en caractère qui ressort, alors vous dites:

*«C'est pourquoi nous croyons que la commission doit reconnaître et insister sur le fait que ces solutions passent nécessairement par une planification régionale du développement économique et de l'utilisation du territoire.»*

385

Et, en note, par la suite, vous dites qu'il existe déjà des comités consultatifs agricoles. Vous dites que c'est des exemples de lieux où peuvent s'entreprendre des dialogues et se faire des planifications, mais ils n'ont pas suffisamment de pouvoir, leur efficacité n'est pas ce qu'elle devrait être.

390

C'est sûr que ce n'est pas votre métier principal, la planification, mais puisque vous en parlez de tout ça, avez-vous des idées sur, j'imagine, un peu les pouvoirs. Parce que vous dites, il n'y a pas assez de pouvoir de ce côté-là. Pouvez-vous nous aider à visualiser un peu qu'est-ce que vous verriez comme dévolution de pouvoir à ce niveau-là pour permettre un meilleur *empowerment* des communautés régionales et locales.

395

Je sais que ce n'est pas votre spécialité. Alors, si vous ne désirez pas aller bien loin là-dedans, on ne vous en tiendra pas rigueur, mais si vous avez des idées, ça nous ferait plaisir de les entendre.

400

**M. ANDRÉ DONTIGNY :**

Comme le soulève si bien votre introduction, nous n'avons pas la prétention d'être experts en ce domaine. La préoccupation qu'on soulève au fond, et je faisais allusion tout à l'heure à la

405 Politique nationale de la ruralité qui a été adoptée en 2001 où, par exemple à l'intérieur de cette politique, on soulève l'importance d'une concertation sur le plan local, avec une intention gouvernementale de donner davantage de pouvoirs aux municipalités régionales de comté.

410 On sait aussi que sur le plan régional, nous avons des acteurs tels les conseils régionaux de développement, qui sont des acteurs qui ont un rôle de concertation et qui peuvent associer différentes personnes issues du milieu économique, issues du milieu agricole, issues du milieu social et aider à ce qu'il puisse y avoir des concertations et convergence de certains objectifs.

415 Au fond, ce que l'on prétend, c'est que faisons en sorte que ces milieux-là puissent être pris en partie, qu'ils soient utilisés. Faisons en sorte que sur le plan local, des élus, des leaders de la communauté puissent s'asseoir, puissent faire part de leurs préoccupations, puissent ensemble, par un processus de concertation, légitimer, faire en sorte que les objectifs qui sont poursuivis sur le plan local soient des objectifs qui reçoivent le plus possible un consensus dans le milieu.

420 C'est ce que l'on prétend. Et, au fond, ce que l'on soulève, c'est que les mécanismes actuels, du fait des ambiguïtés, on peut se questionner sur leur efficacité actuelle et il y aura lieu de voir comment on peut s'assurer de leur donner plus de poids. Je n'irais pas plus loin quant aux moyens. Je présume que des gens seront en mesure d'envisager qu'est-ce que ça peut signifier plus précisément sur le plan du soutien législatif ou réglementaire qui peut être associé à une telle approche.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

430 J'aurais une autre question qui est plus dans votre domaine, mais qui sort un peu de votre mémoire. Et, encore là, si vous n'avez pas la réponse maintenant, mais juste pour nous guider un peu là-dessus. Quand on parle de la pollution des eaux, on parle beaucoup des nitrates, des nitrites dans les eaux potables. Et, parmi les conséquences sur la santé qui sont identifiées, qui peuvent découler d'une pollution de ce type-là, on parle beaucoup d'une certaine maladie dont je ne peux pas répéter le nom scientifique mais qu'on appelle communément les bébés bleus.

440 Et, je lisais récemment que dans tout ce débat-là, aux États-Unis, quelqu'un disait: «Sur le territoire américain, on n'a pas observé un cas comme celui-là depuis 1960.» Alors, ça m'a un peu surpris, compte tenu que c'est un élément qui est souvent discuté. Alors, est-ce que cette maladie-là est une maladie à déclaration obligatoire? Est-ce qu'elle est enregistrée quand elle se produit? Puis est-ce qu'on a des données au Québec sur l'incidence ou l'occurrence? Et, là, je sais que vous n'avez pas vos statistiques avec vous ici sans doute, mais si jamais vous pouvez nous dire quelque chose là-dessus.

445 **M. ANDRÉ DONTIGNY :**

Nous pourrions faire la vérification et vous donner l'information plus juste, mais je ne crois pas que présentement, dans le règlement des maladies à déclaration obligatoire, ça en fasse

450 partie, la méthémoglobinémie, ou ce qu'on appelle justement le syndrome des bébés bleus, fasse partie des maladies à déclaration obligatoire.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

455 Par contre, j'imagine que comme les naissances se produisent à peu près toutes en hôpital aujourd'hui, sans être de déclaration obligatoire et comme ça se produit à la naissance, j'imagine – et je peux me tromper – que même si ce n'est pas de déclaration obligatoire, qu'on a probablement des statistiques?

**M. ANDRÉ DONTIGNY :**

460 On peut penser que dans la mesure où il y aurait hospitalisation, qu'il est possible, étant donné que les données d'hospitalisation sont des données qui sont basées sur la classification internationale des maladies, qu'on puisse, à ce moment-là, identifier des situations où des personnes ou des enfants auraient été admis avec un diagnostic de ce type-là.

465 Maintenant, effectivement, on ne dispose pas de statistiques ce soir pour vous donner.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

470 Alors, est-ce que vous pourriez faire une vérification puis communiquer avec la Commission là-dessus?

**M. ANDRÉ DONTIGNY :**

475 Oui.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

480 Merci.

**M. ANDRÉ DONTIGNY :**

485 Louis me rappelle, étant donné qu'il y aura un mémoire national qui s'en vient, on fera en sorte qu'il puisse y avoir une précision à ce moment-là qui vous soit amenée.

**LE PRÉSIDENT :**

490 Très bien. Alors, on va jouer à un petit jeu. Si j'avais un budget dont vous puissiez disposer, pas trop considérable, pour faire de la recherche, quelle serait votre priorité de recherche par rapport aux effets biophysiques ou aux dangers biophysiques? Est-ce que ça porterait sur l'eau potable? Ça porterait sur les puits? Ça porterait sur l'eau de surface, sur l'eau souterraine, sur la pollution de l'air dans ce dossier-là?

495 Si vous aviez un petit budget de recherche, où est-ce que vous le mettriez? Au fond, quel est le danger qui vous semble le plus stratégique actuellement? On a évoqué des choses comme d'avoir un observatoire de l'air dans certaines communautés. Est-ce trop compliqué, trop chargé? Est-ce plutôt vers l'eau potable vers laquelle il faudrait s'en aller? Si vous aviez une priorité là-dessus.

500 **M. ANDRÉ DONTIGNY :**

Je vais me permettre, n'ayant pas eu l'occasion de discuter par rapport à ce nouveau jeu, je vais quand même me permettre de quoi, et Louis et Guy pourront commenter au besoin. Je pense que la première préoccupation, en ce qui concerne notre région du moins -- parce qu'il ne  
505 faut pas perdre de vue que, peut-être selon les régions, selon les situations, d'autres éléments seraient jugés davantage prioritaires.

En ce qui nous concerne, ce sur quoi nous insistons pour ce qui est du volet biophysique dans le mémoire, c'est les préoccupations qui sont associées à la vulnérabilité des petits réseaux et à tout ce qui tourne autour des puits privés.  
510

Alors, effectivement, si ce petit budget nous permettait de pouvoir disposer de données plus justes, plus fiables sur l'état des puits privés, sur l'état de ces réseaux-là, ce sont certainement des données de surveillance qui seraient d'intérêt pour voir le niveau de contamination potentielle dans ces milieux-là.  
515

Ce qui n'empêche pas, on pourrait aussi discuter de la question des travailleurs, par exemple, et la situation qui, à ce moment-là, pourrait amener un tout autre regard. Mais si on le regarde de façon générale à l'égard des communautés, de disposer de données plus précises sur les aspects que je viens de mentionner, serait certainement d'intérêt.  
520

**LE PRÉSIDENT :**

525 Donc, c'est le risque de l'eau potable dans les petits réseaux et dans les puits privés. Si vos collègues veulent commenter. Monsieur Dionne?

**M. LOUIS DIONNE :**

530 Bien, évidemment, il y aurait des argents qu'on pourrait utiliser dans notre véritable domaine, c'est-à-dire augmenter un peu nos connaissances sanitaires. Souvent, il nous est posé des questions si on est au courant de telle maladie qui peut être sur notre territoire. Est-ce que la qualité de l'eau a véritablement des effets? Vous posez la question tantôt à propos des bébés bleus. On a beaucoup de difficulté à répondre à ces questions-là.

535 Évidemment, on a notre part de culpabilité par rapport à ça parce que, évidemment, on pourrait mettre beaucoup d'énergie pour faire de la recherche sanitaire, c'est-à-dire véritablement

essayer de faire des liens entre des données environnementales et des données de santé humaine. Ce qu'on ne fait pas de façon systématique.

540           Donc, ça serait intéressant de ce côté-là d'être capable d'avoir les données nécessaires qui nous permettraient de faire ce genre de croisement-là, si on veut.

**LE PRÉSIDENT :**

545           Très bien. Monsieur Lévesque, non?

**M. GUY LÉVESQUE :**

550           J'abonde tout à fait dans ce sens.

**LE PRÉSIDENT :**

555           Très bien. Alors, ce n'était pas pour vous mettre mal à l'aise, mais c'était de comprendre un petit peu la chose la plus névralgique dans ce domaine-là. Est-ce qu'il y a d'autre chose que vous estimiez essentiel de nous dire? Je parle au responsable.

**M. ANDRÉ DONTIGNY :**

560           Bien, j'insisterais simplement en conclusion sur le fait que, oui, effectivement, le volet associé à la contamination comme telle, associé au risque que cela peut générer, mais nous jugions extrêmement important d'insister sur les dimensions psychosociales et sur l'importance des facteurs qui peuvent agir et protéger une communauté par les processus de concertation qu'on privilégie. Alors, vous me permettez de réinsister.

565           **LE PRÉSIDENT :**

570           Non, mais ça veut dire qu'au fond, ce qui nous rend malade, ce n'est pas seulement une pollution qui peut être liée à une activité donnée. Ce qui est en train de nous rendre malade, c'est aussi l'espèce d'éclatement de la société et de ses conflits. C'est un peu ça que vous nous dites en clair.

**M. ANDRÉ DONTIGNY :**

575           C'est qu'il y a un ensemble de dimensions à prendre en considération. De façon habituelle, on a mis beaucoup l'emphase sur des aspects qui peuvent être associés aux risques des contaminations et c'est normal. Lorsqu'on pense à l'impact potentiel ou lorsqu'on évoque des phénomènes comme il y a eu aux États-Unis ou en Ontario, pensons à Walkerton. Mais au-delà de ça, les dimensions sociales des communautés doivent être prises en considération et c'est pour ça, effectivement, que nous insistons beaucoup.

580

**M. GUY LÉVESQUE :**

585 Je voudrais simplement faire du pouce sur mon collègue. En fait, on a insisté, ça tourne beaucoup autour du concept d'acceptabilité sociale. C'est vraiment central. Et quand on parle de planification régionale ou locale, en fait, c'est ça. Je dirais que c'est une façon d'arriver à déterminer un genre de contrat social. Un contrat social qui n'existe pas présentement, parce que les communautés dans lesquelles il y a des projets d'implantation s'éclatent littéralement en deux camps quand arrive l'annonce de ce genre de projet-là.

590 On se dit que, en fait, une façon d'arriver -- puis je veux dire, la solution juridique n'est pas nécessairement la bonne, parce que c'est une solution au bout du compte d'imposition à un moment donné. En toute légitimité, mais une solution d'imposition.

595 Si par des mécanismes d'établissement de priorité de développement social et économique d'une communauté ou même un peu plus large, de certaines communautés, les gens arrivaient à délimiter la part de chacun, y compris l'agriculture, et d'autre chose aussi dans une communauté, à ce moment-là je pense que la question de juger des projets qui se présenteraient serait beaucoup plus facilitée parce qu'il y aurait déjà une espèce de grille, je pense, une espèce de contrat d'entente préalable qui permettrait, je pense à ce moment-là, de dire: oui, ça, ça marche; ça, non, ça ne marche pas.

600 Je pense que ça permettrait -- c'est une négociation au bout du compte entre les groupes d'une communauté qui, on présume que le résultat de cette négociation-là, chacun finalement y trouverait son compte. Puis que, à partir de là, bon, j'imagine que les conflits seraient beaucoup moins grands et exacerbés.

605

**LE PRÉSIDENT :**

610 Merci, messieurs. Et, bon travail à vous.

J'invite maintenant les représentants de Gène-Alliance inc., monsieur Christian Blais et monsieur Sylvain Gagnon.

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

615

Bonsoir, monsieur le commissaire.



**LE PRÉSIDENT :**

620 Bonsoir, messieurs! Je veux savoir de vous deux lequel est lequel.

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

625 Christian Blais.

**M. SYLVAIN GAGNON :**

Sylvain Gagnon.

630 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien.

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

635 Je vous remercie de recevoir notre mémoire. Je me présente. Je suis agronome, directeur général de Gène-Alliance. Je suis accompagné de Sylvain qui est agronome également, spécialisé au niveau du suivi d'élevage à notre organisation.

640 Gène-Alliance, c'est une entreprise spécialisée en génétique porcine, qui est implantée ici en Mauricie et qui oeuvre auprès de différentes structures de production et qui fait affaires avec différents partenaires au niveau génétique.

645 Donc, notre structure de production, pour vous la décrire brièvement, comprend une maternité en partenariat avec un producteur de 850 truies, une pouponnière en partenariat de 3 000 places et une finition de 2 880 places, toutes trois localisées en Mauricie. Et, en plus, nous avons en propriété 200 verrats qui sont localisés dans un centre d'insémination du CIPQ, du Centre d'insémination porcin du Québec. Nous fournissons un réseau approvisionnant 70 000 truies ou environ 70 000 truies pour près de 20 % de part de marché au Québec.

650 Notre entreprise, quoique relativement récente, a été fondée en 1996, emploie ou crée des emplois directs pour 39 personnes, dont 12 personnes à temps plein, dont nous deux, 2 agronomes spécialisés en production animale, 3 personnes à temps partiel, et qui assure des revenus décents pour 15 familles de la région. De plus, 24 emplois sont liés à la partie élevage, récolte et distribution de la semence de nos verrats.

660 Au cours de la dernière décennie, l'amélioration génétique et les pratiques d'élevage ont évolué, ce qui a amené un impact positif pour la réduction des coûts de production, qui a facilité le contrôle des facteurs influençant le succès des entreprises et également qui a eu des impacts positifs sur l'environnement.

Dans les minutes qui vont suivre, je vais vous présenter, en fait, l'impact principalement de l'amélioration génétique sur les rejets au niveau de l'environnement.

665 Produire des reproducteurs de qualité génétique supérieure, ça implique aussi prévention des maladies au niveau des élevages, qu'on définit entre autres par la biosécurité, comme étant l'ensemble des éléments qui peuvent être mis en place pour éviter la contamination d'un troupeau puis qu'ils empêchent la dérive sanitaire trop rapide. Ça a été publié par le docteur Camille Moore en 1998 lors d'un symposium.

670 Nous, au niveau de notre organisation, nous avons mis en place plusieurs de ces critères d'éléments de biosécurité là pour maintenir un bon statut sanitaire de nos élevages. C'est pourquoi nous avons cherché des sites qui étaient éloignés des autres sites d'unités porcines et c'est pour cette raison-là que nous avons choisi entre autres la Mauricie, car c'est une région dont  
675 la densité d'élevage est faible comparativement à d'autres régions du Québec. Et pour nous permettre de produire des porcs sains pour distribuer à l'ensemble d'une pyramide de production, l'on se devait de maintenir un haut statut sanitaire. Donc, on a cherché des sites éloignés.

680 Donc, chacun des sites est éloigné des habitations également ou bien protégé par des brise-vent comme barrière physique pour limiter et les inconvénients à la population et également limiter les propagations des pathogènes nuisibles à l'élevage.

685 Nous avons également implanté dans le site de la maternité une quarantaine, qui est un ajout, un site additionnel qui nous permet, lors d'introduction de sujets de remplacement, de tester ou de contrôler pour s'assurer que les animaux qui viennent de l'extérieur demeurent sains avant d'être introduits dans le bâtiment principal, pour éviter toute contamination de la pyramide ou de la structure de production.

690 Nous avons établi d'autres facteurs, comme les douches obligatoires pour le personnel, les visiteurs, désinfection du matériel avant d'entrer pour éviter toute contamination qui pourrait être nuisible aux performances des animaux.

695 Nous appliquons également un protocole de lavage et désinfection extrêmement rigoureux qui nous permet d'assurer de produire des animaux dans un climat confortable et au niveau de produire des viandes qui sont saines au niveau des élevages.

700 Nous avons préconisé l'élevage en trois sites parce que c'est une protection supplémentaire contre les pathogènes. Ça nous permet de limiter le mouvement ou le bris de la santé d'un élevage à l'autre, simplement en stoppant le mouvement d'animaux, advenant un accident sanitaire de l'un ou l'autre des élevages.

705 Ça nous permet aussi de spécialiser la main-d'oeuvre. Les producteurs ont des affinités pour un type ou l'autre des productions. Que ce soit la maternité, la pouponnière ou la finition, chacun a des affinités propres et d'avoir une main-d'oeuvre spécialisée, ça évite d'avoir à former un producteur très généraliste et de le spécialiser dans un domaine que, bien souvent, il préfère à un autre. Donc, ça permet d'améliorer les performances de chacune des étapes de production.

710 Nos préoccupations environnementales. Lorsque nous avons établi la structure, nous  
avons investi dans différents systèmes qui sont reconnus pour réduire les rejets dans  
l'environnement. Entre autres, au niveau de l'alimentation multiphase, nous avons installé des  
silos pour qu'en maternité nous soyons capables d'utiliser trois aliments. À l'opposé, voilà  
quelques années, plusieurs éleveurs travaillaient avec un aliment ou deux aliments. Il est reconnu  
que d'utiliser plusieurs aliments réduit de façon substantielle, voire même jusqu'à 20 %, les rejets  
principalement azotés au niveau des déjections.

715 En pouponnière et en finition, nous utilisons quatre aliments, encore une fois nous  
permettant d'être le plus près possible des besoins des porcs, donc d'éviter de surformuler pour  
éviter les rejets. Nous utilisons également des aliments servis en comprimés. Il est reconnu que  
les aliments en comprimés peuvent améliorer l'efficacité alimentaire de 5 à 6 %, ce qui aussi  
720 implique, encore une fois, des diminutions de rejets.

L'utilisation de la phytase est devenue pratique courante depuis plusieurs mois chez nous,  
parce que notre fournisseur d'aliments nous permet maintenant de le faire. Dès que cette  
technologie est devenue disponible, nous avons utilisé de la phytase pour réduire le niveau de  
725 phosphore dans le lisier. Et, l'utilisation de trémies abreuvoirs et de bols économiseurs d'eau  
permettant de limiter de plus de 30 % l'utilisation d'eau est une pratique courante également dans  
nos élevages.

730 Au niveau génétique, l'évolution des performances en maternité a progressé au fil des  
années. Et je vous présente des performances qui ont été recueillies auprès du Centre de  
développement du porc du Québec par madame Yvonne Richard, agronome, qui montrent  
l'évolution des performances entre 93 et 2001, de même que par Shur-Gain, qui est notre  
fournisseur d'aliments et également notre réseau dans lequel on vend nos reproducteurs, qui est  
un partenaire associé, dans lesquelles on a compilé des résultats et qui sont publiés à chaque  
735 année entre 93 et 2002.

740 Donc, je veux qu'on s'attarde principalement sur les porcelets sevrés par truie par année,  
pour vous démontrer l'amélioration génétique au fil des ans. On parle de 93 à 2001, pour le  
CDPQ, on a une amélioration dans les résultats compilés de 4 porcelets par truie par année.

Pour Shur-Gain, dans une période semblable, de 93 à 2002, on passe de 20,28 à 23,39  
sur un échantillon qui est quand même assez grand, ce qui est des résultats relativement  
importants. Et, si on regarde le 10 % supérieur des résultats de 2002 compilé par Shur-Gain, on  
regarde que 7 maternités ont des performances supérieures à 27 porcelets par truie par année.

745 Donc, l'impact de ça, l'augmentation de prolificité au fil des ans, ça s'est fait sans  
augmentation de la quantité d'aliments ingérés par truie. Donc, au niveau environnemental, ça a  
amené un gain de porcelets pour le producteur sans impact positif en rejets additionnels. Par  
contre, au niveau économique, l'amélioration d'un porcelet par truie diminue les coûts de  
750 production de près de 2 \$ par porc produit. Donc, ça permet ainsi au producteur d'être plus  
compétitif.

755 Quand on regarde 3 ou 4 porcelets de plus, bien, on parle de 6 à 8 \$, et on sait que les contraintes reliées aux coûts de production ont été continuellement en augmentation, qu'on parle des coûts de la main-d'oeuvre, qu'on parle des charges environnementales, de la salubrité, des produits. Donc, il s'est ajouté des coûts au fil des années et le prix du marché est resté relativement stable, ce qui fait qu'avec des améliorations de performance, on peut demeurer compétitif.

760 Autre critère important au niveau génétique a été l'utilisation de verrats supérieurs. L'augmentation de l'insémination a permis d'utiliser beaucoup moins de verrats que dans le passé. Aujourd'hui, on utilise un verrat pour environ 200 truies, alors que voilà quelques années à peine, on utilisait un verrat pour 20 truies. Ce qui a fait que plusieurs verrats ont été sortis des maternités, remplacés par de la semence. Et ces verrats-là supérieurs, parce que la semence étant diluée, ça permet de saillir plus de truies avec le même individu, on sélectionne les meilleurs individus et c'est ces individus-là qui ont un impact — et vous allez le voir par la suite — sur les performances en finition. Donc, ça va permettre une meilleure performance au niveau des porcs en croissance.

770 Les technologies à venir dans ce domaine vont encore améliorer ce critère parce que, dernièrement, le CIPQ a mis en place une nouvelle méthode de travail qui a permis de réduire de 20 % le volume, par dose, de par le fait même réduction de 20 % du nombre de verrats nécessaire. Donc, on continue à sélectionner de plus en plus les meilleurs géniteurs pour la future génération de porcs qui va être produite.

775 Au niveau amélioration génétique, c'est un schéma qui présente l'évolution au fil des années d'un porc à 105 kilos. Lorsqu'on regarde dans les années début 90, les porcs qui se rendaient à 105 kilos avaient un âge moyen autour de 170 jours d'âge. Sur une évolution de 9 ans, on voit que la progression est constante, puis c'est encore vrai aujourd'hui, que les porcs sont rendus entre 140-145 jours pour le même poids, au niveau du gain de poids.

785 Si on regarde au niveau du critère de gras dorsal, qui est un critère qui a été fortement influencé par les pressions et les demandes des consommateurs pour avoir une viande de plus en plus maigre, donc les sélectionneurs au niveau génétique, on a eu à faire des choix pour améliorer, diminuer le gras dorsal. Et on le voit aussi dans la tendance. Donc, on est parti de 13 millimètres à 9 millimètres de gras dorsal. Donc, ça a amélioré ce critère-là.

790 L'impact que ça a eu? Bien sûr, ça a eu un impact positif sur la conversion alimentaire, donc sur la combinaison d'un meilleur gain et d'un rendement maigre supérieur. Ça permet d'utiliser moins d'intrants par porc. Donc, diminution des rejets réels dans l'environnement. Et, il est reconnu dans la littérature que les porcs ayant les meilleurs potentiels de performance fixent plus d'éléments nutritifs, donc en rejettent moins.

795 Ce tableau démontre, en fait, ce que je viens d'énoncer et je m'attarderai plus à la conversion alimentaire. Si on regarde en 96, encore dans une compilation fournie par Shur-Gain, versus 2002, la conversion alimentaire s'est améliorée de 2.87 à 2.61. Pour le bien de l'auditoire,

la conversion alimentaire, c'est le kilo d'aliment par kilogramme de gain, de poids vif. Donc, l'amélioration a été constante dans les 5, 6 dernières années pour la conversion alimentaire.

800 Nous avons effectué — en fait, ça a été conduit par le Centre de développement du porc — nous avons participé en tant que fournisseur de lignée génétique à l'évaluation des verrats terminaux, à l'épreuve 12 et 13. Ces épreuves-là ont été complétées dans l'année 2002 et les résultats ont été publiés. Et ces tests-là permettent d'évaluer le potentiel génétique des animaux qu'on a présentement entre nos mains. Et on voit encore, dans ces animaux-là, un progrès qui  
805 est encore constant. Ces animaux sont rendus à des conversions de 2.24, ce qui représente une amélioration de 22 % par rapport à 96.

Si on traduit ça maintenant en aliment par porc, bien sûr qu'en 96, on avait besoin pour produire un porc de 234 kilos d'aliment. Et, aujourd'hui, 211. Si on voit une tendance future, si  
810 on regarde le potentiel exprimé à son maximum dans les conditions idéales — et certains producteurs commerciaux présentement ont des performances qui tendent vers ça — on s'en va vers des performances qui vont atteindre 177 kilos de moulée pour produire le même porc. Donc, 25 % de réduction au niveau du bilan minéral.

815 Retour en arrière: c'est sûr qu'il y a des répercussions négatives sur les performances et, par le fait même, sur l'environnement. Si on choisit d'aller vers des systèmes de production qui vont pénaliser les performances, bien, on va avoir également des impacts sur l'environnement. Si on ne peut moderniser les bâtiments ou les systèmes de production, les méthodes d'élevage, les conséquences sur les performances zootechniques et environnementales seront importantes.

820 Le futur, selon nous: l'amélioration génétique doit continuer et le progrès génétique va continuer à amener des gains environnementaux majeurs. Produire des porcs améliorés, par contre, ça ne se fait pas n'importe comment puis dans n'importe quel contexte. On doit avoir des conditions d'élevage qui permettent d'exprimer le plein potentiel génétique. Et je m'explique.

825 Ça doit permettre aux bâtiments, à la ventilation, aux technologies de pouvoir continuer d'évoluer et permettre aux producteurs québécois de continuer d'être à l'avant-garde des nouvelles technologies de production. Parce que au cours des années, ça fait 15 ans que je suis dans le domaine, on a vu évoluer différents systèmes qui sont venus améliorer les performances et,  
830 aujourd'hui, on voit les constats au niveau génétique, ça a un impact direct au niveau de l'environnement.

C'est sûr que tout ça doit se faire dans le respect des bonnes pratiques pour minimiser les inconvénients reliés à l'élevage, mais la production animale se fait en campagne, avec les  
835 avantages et inconvénients que ça impose. Mais on sait, et ça a été présenté devant la Commission, il y a différentes façons de réduire les impacts, les inconvénients: on parle des PAEF, des rampes d'épandage, des brise-vent, des couvertures, meilleure communication avec la population, c'en est entre autres certains facteurs.

840 Mais en tant que professionnels, nous sommes convaincus que l'on peut préserver l'environnement et maintenir une agriculture forte et dynamique. Cependant, nous devons

845 envoyer un message clair que le respect des normes environnementales actuelles qui sont parmi les plus sévères au monde actuellement, permettent de préserver l'environnement. Puis dans le cadre d'un développement durable de la production, bien, les entreprises doivent demeurer compétitives dans un contexte de production spécialisée. Je vous remercie de votre attention.

**LE PRÉSIDENT :**

850 Merci, monsieur.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

855 Je ne sais pas si vous pouvez revenir avec le dernier tableau que vous nous avez présenté, il y a une des lignes du tableau qu'on aimerait, l'avant dernière ligne, celle qui indique: C.M.Q., c'est-à-dire...

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

C'est la consommation moyenne quotidienne.

860

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

D'accord. La consommation moyenne quotidienne en kilogrammes d'aliment du bétail par jour.

865

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

Oui, c'est ça.

870

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Parfait. Et, on avait l'idée de vous demander de clarifier *épreuves 12 et 13 du CDPQ*. Vous nous l'avez dit un peu, mais je ne sais pas si vous pourriez y revenir un petit peu, nous dire qu'est-ce que c'est exactement cette chose-là.

875

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

Le Centre de développement du porc du Québec a en sa possession une station d'épreuves qu'ils conduisent depuis plusieurs années, des épreuves pour évaluer différents critères, selon les besoins de l'industrie. En fait, l'épreuve 12 et 13, c'est une épreuve où ce qu'ils ont évalué en deux volets, volet A, volet B, huit différentes lignées de verrats terminaux.

880

Nous, on a participé au volet B, où on a soumis sur des femelles hybrides F1, des verrats terminaux différents, trois verrats terminaux différents que nous on possède. Puis, pour nous, ça nous permet de voir les lignées, une par rapport à l'autre, laquelle est la plus performante dans certains systèmes de production et ça nous permet d'évaluer aussi les fournisseurs de génétique avec qui on fait affaires, lequel par rapport à l'autre est meilleur. Et puis le résultat que je présente, c'est le résultat global, moyen des trois génétiques confondues. C'est sûr qu'on a les données individuelles par chacune des lignées.

885

Et donc, les épreuves sont conduites par le Centre de développement du porc. Il y a des épreuves qui sont menées en pouponnière, en finition, c'est le but premier de l'expérimentation et, par la suite, il y a également une partie qui touche la qualité de la viande pour voir aussi -- parce que c'est bien beau les performances, mais de l'autre côté également, on ne doit pas détériorer les qualités de la viande, qui font aussi que les transformateurs sont capables de performer avec ces produits-là.

890

Donc, c'est aussi en complémentarité. C'est le Centre de développement du porc qui conduit ces expériences-là et, nous, on soumet des animaux comme plusieurs entreprises font aussi.

895

900

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

905 Une autre question qui sort un peu peut-être de ce que vous avez présenté. Il y a des gens qui préconisent de l'élevage porcin biologique. Les experts disent que c'est quelque chose de très, très, très petit au Québec encore à l'heure actuelle mais que, possiblement, ça pourrait être appelé à croître.

910 Or, vous autres, dans votre vision de l'avenir, du futur, vous voyez-vous intervenir éventuellement dans un créneau comme celui-là? Et, si tel est le cas, comment ça pourrait se faire?

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

915 Nous, on a déjà des systèmes de production actuellement, il y a déjà des organisations au Québec actuellement qui, avec une génétique améliorée, sont capables avec des bâtiments isolés, qui ont des bons statuts de santé, de produire des animaux exempts -- puis ça se fait déjà auprès de l'organisation avec laquelle on travaille, qui est Les aliments Maple Leaf dans l'ouest, qui ont déjà aussi des structures comme ça, où ce que, bon, il faut définir le terme *biologique*, 920 parce qu'il y a une partie qui peut s'appeler naturelle, qui est exempte de farine animale et de sous-produits animaux; également, *biologique* veut dire sans usage d'antibiotiques comme facteur de croissance ou sans usage de...

925 Donc, oui, effectivement dans ce genre de contexte-là, on peut permettre de produire des porcs de ce type-là parce que les systèmes de production n'ont aucun facteur de croissance, ont des bons niveaux sanitaires et permettent aux producteurs qui veulent appliquer une méthode biologique naturelle -- définissons-la clairement -- plus facilement que dans un contexte de concentration d'élevage très élevé, où ce que les porcs peuvent arriver avec des épisodes sporadiques de maladie, ce qui n'est pas le cas dans ce genre d'élevage-là. Donc, c'est 930 beaucoup plus facile d'application. Et puis le cahier de charges est vraiment simple à appliquer, à ce moment-là.

935 Certains de nos partenaires également vont faire des cahiers de charges très, très spécifiques pour faire des produits pour, exemple, l'exportation, pour le marché de la transformation et les marchés de niche. Et puis nous, en tant que fournisseur de génétique, on est capable de cibler des produits spécifiques, de les concentrer vers des besoins spécifiques et de livrer le produit que le producteur a besoin.

940 Et notre expertise au niveau système de production, conception de bâtiments, ventilation est considérablement utile pour les producteurs. On a travaillé sur beaucoup de projets où on va faire des démonstrations économiques, on va également monter des pro forma d'affaires et on va aider les producteurs dans leur cheminement parce que, nous, au niveau génétique, après la construction neuve, on est le premier intervenant au niveau de la structure.

945 **LE PRÉSIDENT :**



Vous utilisez le concept de prolificité. Souvent, on entend parler de taux de fécondité dans d'autre chose. Vous pouvez me dire la différence subtile qu'il y a entre les deux?

950 **M. CHRISTIAN BLAIS :**

Le taux de fertilité implique le taux de conception des animaux, d'accord? Prolificité, c'est le nombre de porcelets qui vont naître. La combinaison des deux va nous amener une productivité, incluant les mortalités, si on enlève les mortalités, on va arriver à une productivité. 955 Donc, plus le taux de fertilité est élevé, plus la prolificité va être élevée. Parce que généralement, les deux critères sont extrêmement liés. Prolificité, pour moi, c'est le nombre de porcelets qui vient au monde. Si on recule dans ma présentation...

960 **M. SYLVAIN GAGNON :**

Par contre, avec une génétique améliorée, ce qui peut arriver, c'est qu'on va avoir un taux de fertilité qui va être équivalent à ce qu'on avait, disons, il y a peut-être 5 ans. Par contre, le nombre de porcelets qui vont venir au monde va être plus nombreux, pour un taux de fertilité équivalent. 965

Donc, ce qui va arriver, c'est que si on améliore en même temps notre taux de fertilité, bien, la prolificité va être encore augmentée encore plus, à ce moment-là.

970 **LE PRÉSIDENT :**

La fertilité chez une truie, c'est le nombre de fois qu'elle...

975 **M. SYLVAIN GAGNON :**

C'est le pourcentage de truies qui vont être fertilisées au moment de l'insémination, qui peut se situer en moyenne entre 80 et 90 %, puis sur certains élevages, qui peut être autour de 95 %.

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

980

Et, plus le taux de fertilité va être élevé, c'est sûr et certain que ça va avoir un impact sur le nombre de portées par année.

**LE PRÉSIDENT :**

985

Bien sûr. D'accord.

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

990

Mais lorsqu'on regarde le tableau ici, la fertilité, on avait les données de taux de mise bas, de 84.5, 90.5, bien, on voit l'impact direct au niveau de la prolificité qui sont les nés totaux par portée.

**LE PRÉSIDENT :**

995

D'accord. Les travaux que vous faites sont des travaux de sélection animale. Ce ne sont pas des travaux de modification génétique.

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1000

Non, non, pas du tout. Nous, au niveau génétique, tout ce qu'on fait, on est conseillé par des compagnies qui, elles, également ont des généticiens qui travaillent à améliorer les critères purement techniques. C'est-à-dire qu'on améliore, on croise des animaux supérieurs, mettons les plus maigres ensemble, les animaux qui ont une meilleure vitesse de croissance ensemble et il n'y a aucunement de manipulation génétique qui est faite.

1005

**LE PRÉSIDENT :**

1010

Là, vous dites — j'ai vu des gens sourire dans l'assemblée, parce qu'il y a toujours un sourire qui n'est pas loin dans ces choses-là — l'augmentation de l'insémination a permis d'utiliser les verrats avec un potentiel de performance supérieure. Aujourd'hui, un verrot pour 200 truies versus un verrot pour 20 truies auparavant. Ce qui veut dire que vous avez de moins en moins de géniteurs, si je comprends bien.

1015

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

En nombre, oui.

**M. SYLVAIN GAGNON :**

1020

Qui sont utilisés.

**LE PRÉSIDENT :**

1025

Et vous les sélectionnez à partir de critères très précis qui sont entre autres, si j'ai compris, le taux de gras...

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1030

Gains dorsaux, vitesse de croissance.

**LE PRÉSIDENT :**

1035

... et l'accélération de la croissance.

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

Entre autres. Entre autres.

1040

**LE PRÉSIDENT :**

Au fond, vous vous en allez vers une diversité biologique de moins en moins grande. Vous vous spécialisez de plus en plus, votre sélection est de plus en plus pointue. Ce que je veux vous demander, est-ce que c'est un risque par rapport à la biodiversité?

1045

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

En termes de biodiversité, c'est vrai par lignée génétique, O.K., où on va spécialiser certains individus pour faire les géniteurs suivants. Par contre, lorsqu'on regarde au niveau de lignées, au niveau lignées femelles qui vont produire des descendants, ou différents types de lignées, on travaille présentement avec deux types de lignées femelles...

1050

**LE PRÉSIDENT :**

1055

La Yorkshire et la...

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1060

Non. Yorkshire et Landrace, pour moi, c'est la même lignée, mais on travaille avec des lignées chinoises qui sont reconnues pour la prolificité, les Meishan, qui amènent une diversité. On travaille au niveau des verrats terminaux, au niveau des verrats commerciaux avec des verrats

de types différents: du Duroc, du Pietrain, des verrats synthétiques qui ont des combinaisons de Yorkshire-Duroc-Pietrain, d'accord?

1065 **LE PRÉSIDENT :**

Des verrats synthétiques, il faut le faire!

1070 **M. CHRISTIAN BLAIS :**

Non, mais c'est parce que c'est des combinaisons de lignées. C'est des combinaisons de lignées qu'ils ont synthétisées.

1075 **LE PRÉSIDENT :**

Je comprends ça.

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1080 Et la diversité...

**LE PRÉSIDENT :**

Ça va donner du porc caoutchouc aussi, s'il est synthétique.

1085

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

Non, ce n'est pas dans ce sens-là que le mot *synthétique* s'appliquait.

1090 **M. SYLVAIN GAGNON :**

L'autre chose qu'il faudrait rajouter au niveau de la diversité, même si on parle de lignée, c'est qu'auparavant, quand l'insémination était moins répandue et c'était plus difficile de l'effectuer, c'est que bien souvent les lignées pouvaient rester dans un même élevage, dans une même région, dans un même troupeau...

1095

**LE PRÉSIDENT :**

Ce qu'on appelle les *in-breeding*?

1100

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

Exact.

1105 **M. SYLVAIN GAGNON :**

1110 C'est ça. Ça fait qu'à ce moment-là, on utilise peut-être moins de verrats, sauf qu'on utilise des animaux qui peuvent provenir, dans notre cas ça peut provenir même d'autres provinces. Voilà quelques années, ça aurait été quasiment impossible de faire ces choses-là, puis maintenant, on peut faire des échanges de lignées à travers différentes régions, différentes provinces...

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1115 Même continents. Il peut se transférer avec des nouvelles technologies de semence congelée. Il peut se transférer des gènes d'un pays, d'un continent à l'autre pour améliorer, tout en gardant la même lignée, Landrace, exemple, dans la femelle, mais on peut avoir des gènes de famille différente qui va éviter justement la consanguinité ou les *in-breeding*.

1120 **LE PRÉSIDENT :**

J'imagine que ça maintenant avec les instruments informatiques, vous êtes capable de...

**M. SYLVAIN GAGNON :**

1125 De toute façon, c'est sûr que c'est complètement à éviter de faire ce que vous appelez de *in-breeding*, puis à l'époque — je dis à l'époque, c'est voilà pas si longtemps que ça — il y avait plus de géniteurs, sauf qu'ils venaient tous de la même famille ou presque. C'est que là, aujourd'hui, on utilise moins d'animaux, mais le nombre de familles n'a pas nécessairement diminué.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1135 Vous avez mentionné semence congelée. À un moment donné, quelqu'un nous disait, dans l'industrie porcine contrairement à la production laitière, on disait que dans la production laitière, on congèle la semence, tandis que dans l'industrie porcine, elle est réfrigérée et non pas congelée.

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1140

Exact.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1145 Est-ce qu'il y a aussi moyen de la congeler ou est-ce que vous vouliez dire réfrigérer plutôt que...

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1150 Il existe des technologies présentement qui la congèlent. Les compagnies de génétique, qui sont les compagnies qui possèdent les brevets, peuvent se permettre — c'est extrêmement dispendieux — elles peuvent se permettre cette technologie-là, justement pour, un, la préservation de la biodiversité, pour conserver les gènes de certaines lignées qui sont commercialement moins utiles aujourd'hui, mais qui pourraient peut-être éventuellement revoir ou  
1155 ravoir, avec l'innovation technologique, certaines opportunités commerciales. Donc, il y a de la congélation dans la semence, mais elle est extrêmement dispendieuse et est utilisée seulement par les compagnies de génétique pour les têtes, vraiment, certaines compagnies extrêmement bien nanties.

1160 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Donc, ce n'est pas que ce n'est pas techniquement possible...

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1165

Non.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1170

... c'est que c'est trop coûteux...

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

C'est ça.

1175

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

... comparativement au lait.

1180

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

Mais la technologie existe.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1185

Mais comment ça se fait que dans le lait, ils arrivent à le faire sans que ce soit trop coûteux, puis que ce ne soit pas possible dans le porc?

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1190

C'est une question de morphologie au niveau de la semence, au niveau volume également. Un éjaculat va avoir 250-300 millilitres. Donc, c'est une question de morphologie au niveau de la conservation de la semence.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1195

D'accord. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1200

Dernière question. Vous êtes des spécialistes pointus en génétique et, donc, dans tout le domaine de la sécurité. Vous dites que vos sites, vous les tenez très éloignés les uns des autres pour empêcher les épidémies ou les risques de maladie. C'est bien ça?

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1205

C'est ça.

**LE PRÉSIDENT :**

1210

Ça, pour vous, c'est très important qu'il y ait une grande distance entre les vos différents sites.

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1215

Bien, ce qui est reconnu par les spécialistes, les vétérinaires à travers le monde, c'est qu'une distance d'environ 3 kilomètres est une distance normalement suffisante pour -- la majorité des pathogènes ne voyageront pas sur une distance de plus de 3 kilomètres. Nous, ce qu'on a exigé à nos éleveurs, nos producteurs en partenariat qui nous appelaient pour nous dire: «J'ai un projet, je serais intéressé de travailler avec vous autres», on exigeait 4.5 kilomètres de tout élevage, comme critère de base.

1220

**LE PRÉSIDENT :**

1225 Si on tient compte de la très grande concentration d'élevages dans certaines régions, pensons à la Beauce, par exemple, est-ce que ça veut dire qu'on est là en présence de risque potentiel de contamination, s'il y avait un incident, très élevé?

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1230 C'est évident qu'actuellement, les élevages dans les fortes concentrations, ils sont positifs à la majorité des pathogènes que nous on est négatif. Et, c'est ce qui fait aussi que certaines entreprises ont cherché à sortir des régions à forte densité d'élevage pour s'implanter dans des régions comme la Mauricie ou dans d'autres régions où ce qu'il y a peu de production. Mais, là, 1235 on a été confronté à l'acceptation sociale.

L'arrivée de nouveaux projets dans des régions qui n'en avaient pas, alors qu'en Beauce ou en Montérégie, lorsqu'il arrive une demande de certificat d'autorisation d'un nouveau projet, ça fait partie des moeurs, les gens sont relativement plus habitués que dans d'autres régions, et 1240 certains bâtiments ont eu plus de facilité à se développer. Et c'est ce qui a fait que dans les années passées, il y a eu des concentrations qui se sont établies parce qu'il y avait une acceptabilité.

J'ai voyagé un petit peu au Canada dans l'Ouest canadien et dans les prairies, il se 1245 produisait la même chose. Les producteurs, il y avait très peu de concentration au départ, très vaste, et puis lorsque je suis retourné cette année, j'ai été surpris de voir comment est-ce que les fermes se rapprochent l'une de l'autre. Pourquoi? Pour les mêmes raisons qu'ici: acceptation. Le voisin a du lisier gratuit, au lieu de prendre des engrais minéraux, il utilise du lisier, et puis, bien, pourquoi pas moi, puis, bon, il y a une acceptation sociale.

1250

**M. SYLVAIN GAGNON :**

Par contre, il y aurait une chose que je voudrais rajouter par rapport à ça. C'est que la 1255 différence entre nous, qui est un fournisseur d'animaux pour d'autres structures — puis même en dessous des structures qu'on fournit, il y a encore d'autres clients plus loin — c'est que l'importance de garder nos élevages exempts de pathogènes est primordiale, alors que la majorité de nos clients vivent avec certains pathogènes, sans nécessairement qu'on parle de contamination, d'épidémie ou même d'utilisation de traitement pour réussir à contrer ça, parce que les méthodes d'élevage ont évolué, puis eux autres peuvent vivre avec ça sans qu'il y ait de 1260 conséquence. Même, certains ont des résultats qui peuvent être parfois supérieurs à certains élevages qui sont exempts de pathogènes.

Donc, il n'y a pas nécessairement un lien automatique. Sauf que, en tant que 1265 fournisseur, bien, c'est quelque chose qu'on ne peut pas se permettre.

1265

**M. CHRISTIAN BLAIS :**



Nous, c'est une nécessité.

1270 **LE PRÉSIDENT :**

Il n'y a pas de lien automatique mais il reste que, au plan de l'étiologie des maladies, il y a là une situation qui reste à risque.

1275 **M. SYLVAIN GAGNON :**

Oui, tout à fait.

1280 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'on a des modélisations de ces risques-là?

**M. CHRISTIAN BLAIS :**

1285 Oui, oui, tout à fait. Il y a des gens qui connaissent les impacts. Les vétérinaires ont travaillé beaucoup là-dessus.

1290 La chose aussi que le moratoire présentement empêche de faire entre autres à ces organisations-là dans des régions, c'est, exemple, d'ajouter une quarantaine à un bâtiment de maternité pour amener une acclimatation plus lente.

1295 Parce que d'introduire un animal naïf comme on produit dans des structures de production positive de certains pathogènes, bien, ça amène aussi une problématique d'adaptation. C'est comme si on met des enfants en garderie avec la varicelle. Bien, c'est sûr et certain que les nouveaux arrivants risquent de l'attraper, puis d'avoir encore des réactions plus fortes. Bien, c'est la même, même chose qu'on subit.

1300 Et puis certains éleveurs aimeraient améliorer leur système actuel dans des régions comme ça et, présentement, ils sont limités. Et ça a des impacts économiques importants; ça, c'est évident.

**LE PRÉSIDENT :**

1305 Très bien. Alors, merci, messieurs.

J'inviterais maintenant monsieur Pierre Ferron à venir.

**M. PIERRE FERRON :**

1310 Bonsoir!

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, monsieur Ferron.

1315

**M. PIERRE FERRON :**

J'ai invité un collègue. On a siégé cet après-midi avec un organisme environnemental de l'Université du Québec à Trois-Rivières et cet organisme a cautionné mon mémoire ce soir. C'est le GERE, le Groupe d'éducation relative à l'environnement. D'ailleurs, vous le voyez, un groupe dont je suis membre.

1320

**LE PRÉSIDENT :**

Et c'est monsieur?

1325

**M. PIERRE FERRON :**

Rodrigue Flageole, qui est un producteur de semence patrimoniale.

1330

**M. RODRIGUE FLAGEOLE :**

Rodrigue Flageole. Je suis aussi membre de GERE.

1335

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien.

**M. PIERRE FERRON :**

1340

Alors, c'est pour ça qu'il est ici ce soir. Il a accepté de venir me donner un coup de main, m'appuyer dans nos démarches environnementales. Mais je constate qu'on va avoir beaucoup moins d'objections ce soir.

1345

**LE PRÉSIDENT :**

En tout cas, il y a moins de monde. Ça commence déjà comme ça.

**M. PIERRE FERRON :**

1350

Alors, je me présente. Pierre Ferron. Ça fait déjà à quelques reprises que je me présente devant le BAPE et je suis un agronome à la retraite mais actif, et je fais de la consultation en agroalimentaire et en environnement. Et une de mes activités, c'est de participer à des groupes d'éducation et d'environnement.

1355

Je l'ai mentionné lors de la précédente tournée, j'étais, à ce moment-là, président du Conseil régional de l'environnement, je suis redevenu premier vice-président et c'est le GERE qui me délègue au Conseil régional de l'environnement. Alors, le GERE est le seul véritable groupe environnemental actuellement au Conseil régional de l'environnement. C'est une particularité qu'on a. Et la présidente du GERE est la renommée Estelle Lacoursière, celle qu'on appelle la Soeur Verte en Mauricie, et non pas la Soeur Volante. Je vous rappelle qu'elle est actuellement supérieure des Ursulines de la région.

1360

1365

Les raisons d'avoir peur des porcheries industrielles en Mauricie. J'en ai signalé trois, mais on pourrait en signaler énormément. D'ailleurs, les groupes qui ont résisté à l'implantation en ont en mémoire beaucoup d'autres.

1370

Alors, il y a d'abord les doses exponentielles de polluants qu'on rejette dans l'environnement. C'est sûr que plus il y a de porcheries, plus il y a de pollution potentielle.

Et il y a le pouvoir épurateur des sols qui est largement dépassé dans beaucoup de secteurs. D'ailleurs, toutes les zones en surplus.

1375

Et les superficies exagérées en monoculture de maïs qui sont, on pourrait pratiquement dire, une conséquence inéluctable du développement porcin, puisque le maïs sert dans l'alimentation et, en même temps, c'est le meilleur bouffeur de lisier de porc.

1380

Pour présenter un petit peu un document un peu plus accroché à la science de l'écologie, je me suis trouvé trois ancrages pour bien caractériser notre opposition aux porcheries industrielles. Et, quand je parle de porcheries industrielles, je parle toujours des porcheries installées depuis 1980 et plus. Parce qu'avant ça, on avait des porcheries à dimension «humaine» et les nombreuses faillites qui sont arrivées dans les années 80, suite à la hausse des taux d'intérêt, ont éliminé ces porcheries-là. Elles les ont démembrées, tout simplement. Et d'autres ont pris la place.

1385

Alors, j'ai d'abord un ancrage que j'ai eu le plaisir de vivre dans ma jeune carrière d'agronome. C'est qu'à cette époque-là, dans les années 50, les agroécosystèmes qu'on avait en agriculture étaient très stables, puisqu'on y pratiquait des rotations et qu'on avait une biodiversité sur la ferme qui était presque à l'exemple de la nature.

1390

1395

Il y a la science d'écologie qui s'est beaucoup développée depuis les années 50 et je m'inspire davantage actuellement de l'école de pensée française qui est, je pense, caractérisée par François Lamade, qui est un ingénieur agronome et un spécialiste de l'écologie en France. Il a publié deux excellents volumes que je recommande à tous ceux qui ne connaissent pas encore l'écologie. Ça va vous faire faire des cauchemars la nuit.

Et, la troisième source d'ancrage que j'utilise, ayant eu l'occasion de travailler sur différents comités tant à l'Ordre des agronomes que dans d'autres secteurs, c'est la nouvelle alternative à l'agriculture conventionnelle, l'agriculture productiviste, l'alternative de l'agriculture

1400 soutenable, dont les principaux apôtres, en Amérique du Nord en tout cas, ont été en général  
des gens qui étaient impliqués dans des secteurs comme l'entomologie. Je pense en particulier à  
Stuart Hill qui était au Collège MacDonald il y a quelques années et qui nous a quittés pour  
l'Australie — qui prend femme prend pays, comme on dit — et dans son cas, on a perdu une  
grande ressource.

1405 Et il y en a plusieurs autres, dont Miguel Altieri de, je pense c'est la Californie, Berkeley,  
qui est un des auteurs les plus prolifiques en agriculture durable, en agriculture soutenable.  
Évidemment, je me permettrai de ne pas oublier mon maître à penser qui est décédé il y a deux  
ans, René Dumont, qui m'a beaucoup inspiré, surtout avec son livre prophétique: *L'utopie ou la*  
1410 *mort*, que j'avais déjà signalé lors de précédentes audiences.

Alors, les concours de ferme, bien, c'est que ce système-là avait permis -- et, en  
passant, c'est dans la région, le premier concours de ferme a été parti dans le comté de  
Champlain à l'époque, qui est à l'est du Saint-Maurice, en 1927 d'ailleurs, et ces concours de  
1415 ferme là qui visaient à faire avancer un petit peu l'agriculture qui était peu développée vers une  
agriculture un peu plus commerciale pour pouvoir avoir des produits à vendre sur un marché qui  
était naissant à l'époque. Les villes se développaient.

Et, on remarquait à l'époque que le porc est apparu dans le portrait agricole du Québec,  
1420 parce que c'était un animal qui pouvait rentabiliser des sous-produits de la ferme, en particulier le  
petit lait, mais aussi comme on appelait à l'époque les épluchures de patates, et bien d'autres  
choses, les petites patates, les grelots, ces choses-là.

Il y avait aussi dans ce projet-là, c'était un véritable projet de société, ça a impliqué des  
1425 centaines et des centaines de producteurs, la rotation des cultures qui est un principe, je dirais,  
presque millénaire et qui est à la base de la grande révolution qui s'est faite en Angleterre,  
révolution fourragère, et qui a donné naissance à des systèmes qu'on pourrait presque dire  
autosuffisants en fertilisant. En fait, l'agriculture à base de plantes fourragères, dont les  
légumineuses, permet d'accumuler dans la rotation des engrais azotés qui peuvent servir aux  
1430 autres cultures par la suite, en particulier les céréales.

Et en plus, bien, on avait à l'époque encore des haies le long des fossés. Donc, il y avait  
des bandes riveraines suffisantes et la biodiversité des fermes était excellente.

1435 Évidemment, il est arrivé un événement marquant. C'est la grande révolution agricole des  
temps modernes, la révolution verte, qu'on peut situer autour des années 60, et qui a duré un  
bon 20 ans sans être trop, trop remise en question. On a fait une intensification au détriment des  
herbages et des boisés. Et, aujourd'hui, on remarque qu'on est en train d'amplifier ça encore.

1440 Et, ça a occasionné, en particulier, l'émergence des monocultures et ces monocultures-  
là ont le gros défaut évidemment de laisser le sol à découvert, de susciter l'érosion et surtout de  
détruire un paquet de mécanismes régulateurs que la nature avait prévus dans des systèmes  
beaucoup plus diversifiés.

1445 Alors, j'ai mis un épi de maïs pour bien signaler que la monoculture qui a fait une flambée de croissance au Québec, c'est vraiment le maïs. Ça a déplacé surtout des prairies. Ça a déplacé surtout des pâturages, des prairies, puisque les animaux vont rarement au pâturage maintenant, mais ça a même déplacé des cultures céréalières qu'on appelle des céréales à paille.

1450 Tout le monde connaît la célèbre *tub* à vache qui nous sert à illustrer le phénomène de facteur limitatif et que certains ont cru voir à la base d'une fertilisation scientifique des cultures. Alors, si on était capable de rallonger les planches qui manquent de longueur, on était correct, on n'avait plus de problème en agriculture. Et on voit que ces planches-là, il y en a une c'est l'azote, l'autre, le phosphore, et la troisième, la potasse. Et parfois un peu de magnésium. Mais les autres semblent assez hautes.

1455 Ce qu'on oublie assez souvent, c'est que si on met des doses massives de fertilisants très solubles, bien, les autres éléments sont déplacés et c'est d'autres planches qu'on raccourcit. Et, là, c'est un problème sans fin.

1460 En plus, le fait de surfertiliser, ça affaiblit les systèmes de résistance des plantes et là apparaît la nécessité des pesticides. Pesticides qu'on appelle insecticides, fongicides et, évidemment, le gros de ces produits-là, ce sont les herbicides. Et c'est relié naturellement, comme on le sait, avec la montée des plantes en ligne, les cultures en ligne dont le maïs et quelques autres céréales. Alors, tout ça prend la relève de la biodiversité.

1465 C'est la célèbre pyramide de l'énergie, pour prendre seulement que celle-là, parce qu'on pourrait en avoir plusieurs. Alors tout le monde, je pense, devine que le principal élément sur la planète, c'est l'énergie. Et c'est le soleil, évidemment, qui est à la source de toutes les énergies dont on peut disposer, y compris l'énergie pour laquelle on se bat actuellement dans un certain pays du Moyen-Orient. Ce qui me désole énormément.

1470 Alors, l'enseignement de la science de l'écologie nous rappelle qu'il y a des chaînes alimentaires qui sont excessivement complexes dans la nature. Elles nécessitent une contribution d'organismes interreliés qui sont des organismes producteurs d'abord, qu'on voit à la base de la pyramide; des organismes consommateurs; et des organismes décomposeurs qu'on ne voit malheureusement pas dans cette pyramide-là parce qu'ils sont cachés en dessous la plupart du temps.

1480 Et, ce sont tous ces microbes qui dégradent la matière organique pour en faire une nourriture pour les plantes, d'où l'existence de ce qu'on appelle encore aujourd'hui l'agriculture dite biologique, mais il y en a plusieurs sortes et qui sont essentiellement des agricultures à base de matière organique qui, année après année, se décompose pour fournir l'alimentation aux plantes.

1485 Alors, ce qu'on peut remarquer ici, c'est que à mesure qu'on monte dans les pyramides d'énergie, l'animal qui est plus haut dans la pyramide, pour se nourrir, doit consommer beaucoup d'énergie, mais en possède moins. Et en montant dans la chaîne, l'animal encore plus haut consomme beaucoup d'énergie, mais en possède moins. Finalement, nous sommes en haut de

1490 la pyramide et ça explique pourquoi on prend tant de place dans la nature. Alors, l'agriculture, c'est l'exemple par excellence de la place qu'on prend dans la nature.

1495 Mais il y a un moyen d'éviter de prendre trop de place, c'est d'aller nous nourrir le plus près possible de la base de la pyramide. Et, là, on est capable de transférer dans notre système de nutrition beaucoup plus d'énergie et on n'est pas obligé de gaver des animaux de céréales au détriment des gens qui crèvent de faim, les quelque, je pense c'est 800 millions de personnes actuellement qui ont faim sur la planète, parce qu'on ne peut pas les nourrir, on mange de la viande et eux autres n'ont rien à manger.

1500 Voici un autre enseignement de la science de l'écologie. C'est que dans la nature et, évidemment, même en agriculture, il y a des facteurs limitants et les facteurs limitants d'un milieu déterminent la densité maximum que toute population peut atteindre durablement, soutenablement. Alors, intentionnellement, j'ai mis une porcherie industrielle comme exemple et ça s'applique aussi même aux élevages.

1505 Qu'on le veuille ou non, la densité maximum de population est malheureusement dépassée dans ces élevages dits industriels et ça cause des problèmes de stress, des problèmes de cannibalisme. Il y a un paquet de choses semblables et, en plus, ça prend la place d'autres élevages dans nos milieux agricoles.

1510 Ici, je tenais beaucoup à mettre cette image-là parce que ça illustre un phénomène vraiment, j'appellerais même ça vicieux dans notre système. C'est que la compétition empêche une espèce de retenir toutes les ressources pour elle seule. Alors, actuellement, il y a un élevage qui se développe sans compétition, qui prend la place de tous les autres. C'est l'élevage porcin. Alors, si on veut vraiment comprendre ce que la photo veut dire, il faut créer une coexistence harmonieuse ou les autres sont éliminés.

1520 La photo nous illustre une ferme de la Paroisse de Saint-Paulin, une des municipalités les plus en surplus dans la région. C'est un élevage de chevaux canadiens, une race patrimoniale. L'éleveur en question élève vaches et chevaux canadiens et la poule Chanteclerc. Et le champ de maïs qu'on voit à l'arrière, il s'en servait jadis, en location, pour faire le foin dont il avait besoin pour élever ses animaux.

1525 Arrive un bon jour le nouveau REA qui demande plus d'espace pour les élevages porcins, à cause de la norme phosphore, le possesseur de la terre dit à notre éleveur d'animaux patrimoniaux: «Je ne peux plus te louer. Il y en a un qui m'offre un meilleur prix pour mes terres, pour étendre du lisier.» Évidemment, en étendant du lisier, on voit la culture qu'il y a là, c'est du maïs.

1530 Alors, maintenant, notre éleveur est obligé d'acheter son foin à l'est du Saint-Maurice ou même dans la région de Québec pour pouvoir continuer son élevage. Ce qui le condamne à moyen terme à la disparition. Alors, c'est un exemple de ce qui se passe actuellement, quand un élevage prend trop de place dans un milieu.

1535 Il y a un beau petit cours d'eau qui, évidemment, coule au pied du champ de maïs. Les  
chevaux s'abreuvaient là jadis d'eau pure, enfin relativement pure parce que lui faisait une  
agriculture propre. Et depuis ce temps-là, ce qui coule dans le ruisseau, je n'ai pas besoin de  
vous le dire, ça n'a pas de description possible. C'est du lisier pur, puisque le terrain est en  
pente, c'est des terres zonées par l'Inventaire des terres du Canada 4 et 5. Donc, la pente est  
assez prononcée, 3-4° et on cultive le maïs dans le sens de la pente.

1540 Alors, quand on applique le lisier, je n'ai pas besoin de vous dire qu'il descend la pente  
puis il s'en va dans le cours d'eau, et ça s'en va, ça, dans la rivière du Loup qui est bien connue  
au Québec. La Municipalité de Louiseville prenait son eau là jadis et l'usine de filtration, tous les  
printemps, bloquait bien dur. Ça ne passait plus. Il n'y avait plus d'eau qui passait. C'était d'autre  
1545 chose.

Ici, on a un autre enseignement de l'écologie. Ça s'appelle la valence écologique. Il y a  
des limites à l'artificialisation du milieu par une espèce. C'est ce qu'on appelle la valence  
écologique. L'agriculture moderne, évidemment, se préoccupe peu de ça.

1550 Mais l'exemple que je vous donne, c'est les fameux rennes de l'île d'Ellesmere quelque  
part dans le Grand Nord. On avait introduit des rennes sur une île. Il y avait des ressources en  
masse. La nourriture, en tout cas, ça paraissait inépuisable. Les rennes se sont développés de  
façon logarithmique, comme on le voit, pour chuter après ça et pratiquement disparaître.

1555 Normalement, la courbe de développement aurait été celle qu'on voit dans le milieu du  
tableau. Mais compte tenu que la prolificité — comme on disait tantôt — a été très forte, les rennes  
ont connu un développement trop accéléré et c'est retombé par la suite.

1560 Alors, le danger justement, c'est que notre agriculture moderne consomme beaucoup trop  
de place, consomme beaucoup trop d'espace, beaucoup trop d'énergie et ruine les ressources  
naturelles, comme l'ont fait les rennes dans l'île d'Ellesmere.

1565 Alors, on voit ici un autre problème qui apparaît au niveau d'une autre source d'inspiration,  
le développement soutenable, troisième source d'inspiration. On a une succession écologique,  
ici. La première strate en bas, c'est celle des végétaux et, ensuite en haut, ce sont les espèces  
animales, la faune. Et l'agriculture moderne, surtout à base d'intrants de commerce, les  
pesticides, essaie de garder la production au premier stade. Et pour faire ça, ça consomme  
beaucoup d'énergie, beaucoup de pesticides, beaucoup d'engrais.

1570 Dans la nature, ce qui se passe habituellement, le premier stade, c'est des plantes  
colonisatrices; ensuite, on a des plantes vivaces, des buissons; et, finalement, la forêt, puisque  
comme on le sait, la province de Québec était couverte de forêt jadis quand nos ancêtres sont  
arrivés.

1575 Mais à mesure que ces stades-là progressent, la faune, elle aussi, s'améliore. Et on sait  
que dans un boisé assez dense, on a des espèces d'oiseaux très différentes de la bordure du  
boisé. Et, cette biodiversité-là rend service aussi à l'agriculture.

1580           Alors, je pense qu'une des solutions que nous enseigne l'alternative du développement  
soutenable, c'est d'essayer de maintenir l'agriculture, non pas au premier stade mais au  
deuxième, en cultivant le plus possible de plantes vivaces. Et il y a quand même beaucoup de  
centres de recherche actuellement en Amérique du Nord qui se préoccupent de trouver même des  
espèces de céréales vivaces, qui pourraient permettre d'éviter d'utiliser autant d'intrants qu'on le  
1585 fait actuellement, en maintenant notre niveau de développement agricole dans le premier stade.

Évidemment, on comprend que plus une agriculture est évoluée vers le deuxième stade,  
si possible, plus les chaînes alimentaires, plus les types de faune se multiplient parce que les  
herberies et la nourriture disponible évoluent dans le bon sens également.

1590           Alors, on voit ici des chaînes alimentaires qui ne sont jamais des chaînes très simples,  
mais qui sont toujours à base de végétaux de producteurs; après ça, des différents niveaux de  
consommateurs; et finalement, normalement, en haut de ça, on a l'espèce humaine qui se  
nourrit à même les autres.

1595           L'alternative du développement soutenable nous souligne aussi un autre point important.  
C'est qu'il va falloir, comme on le mentionnait hier dans un autre mémoire, de nouvelles politiques  
agricoles pour réussir à implanter ce développement-là. Parce que là, actuellement, toutes les  
politiques qui favorisent le volume font l'inverse. On essaie d'avoir la rentabilité, la productivité,  
1600 mais on ne se préoccupe pas des conséquences environnementales. Et si l'environnement  
disparaît, nous aussi on disparaît avec l'environnement. Il y a une chose certaine:  
l'environnement va toujours subsister quand on sera disparu.

1605           Alors, l'alternative du développement soutenable nous permet aussi de renouer ce lien  
extrêmement important — que je mentionnais également hier — entre la nature et l'agriculture.  
L'agriculture, la révolution verte a éloigné l'agriculture de la nature. Et le développement durable  
permet de rapprocher à nouveau l'agriculture avec la nature et de raccourcir, si on veut, la  
nécessité aux intrants, de réduire la nécessité des intrants. Donc, des intrusions nuisibles dans le  
cycle normal agricole.

1610           Un de ces éléments-là sur lequel on ne parle pas assez souvent, c'est celui qu'on voit ici  
sur une ferme de la région, une ferme biologique d'ailleurs. Un système vivant, c'est évidemment  
un système dans lequel on remet en route un ensemble de processus. Et il y en a une quinzaine  
facilement qu'on pourrait énumérer. Mais il y en a un qui est extrêmement important, c'est celui de  
1615 la formation du complexe argilo-humique qui permet le recyclage des minéraux de façon  
ordonnée, sans utilisation de minéraux trop solubles.

Et, ici, on a une ferme laitière d'une centaine de vaches qui recycle tous ses rejets, sauf  
un surplus de partie liquide, sous forme de compost. Et, ce compost-là est le seul fertilisant utilisé  
1620 sur cette ferme-là depuis de nombreuses années. Je peux vous le dire, ça fait 30 quelques  
années que je connais la ferme et c'est un cas véridique.



1625 Alors, quelques conclusions pour terminer cette présentation. Alors, la place prise par les élevages hors-sol est telle qu'elle empiète dangereusement sur les habitats humains. Alors, tantôt, on a parlé des risques pour les humains, mais sur les autres habitats de nos espèces qu'on essaie aussi de produire pour notre usage. Notre espace vital est donc en cause.

1630 Une autre conclusion qu'on peut appeler choc: la pollution par les nitrates, les phosphates, les contaminants bactériens met aussi en danger notre sécurité alimentaire. Dans le sens que, on le voit assez souvent, ce n'est pas juste pour l'eau, c'est pour l'air, c'est pour le sol également. Le sol n'a plus la capacité de décontaminer les fertilisants à charge bactérienne élevée qu'on lui applique en doses industrielles. Rappelons que les lisiers ne sont pas des fertilisants. Ce sont des amendements. Mais on les utilise actuellement comme des fertilisants, ce qui est une dénaturation complète.

1635 Quelques conclusions encore. Le lyrisme du doublement des exportations qu'on a semblé proposer aux agriculteurs en 98 lors du Sommet de Saint-Hyacinthe, bien, on voit un petit peu la différence qui s'est produite depuis 61. Alors, on a inversé complètement et le nombre de fermes qui produisaient des porcs et le nombre de porcs produits au Québec. Donc, c'est ce qui explique la crainte, la hantise de nos ruraux quand ils voient s'installer des porcheries. Ce n'est pas des petites porcheries, ce sont des monstres par rapport à ce qu'on avait jadis, et ça se cachait dans le paysage.

1640 Alors, on voit par l'image que c'est vraiment de l'industrie qui s'est répandue partout dans nos campagnes, qui les a systématiquement encombrées et, en même temps, ça oblige d'autres productions à disparaître.

1645 Alors, il y a une cure d'amaigrissement que l'industrie porcine va devoir s'appliquer. Si elle ne le fait pas volontairement, les écosystèmes fragilisés vont nous obliger à le faire: l'eau, l'air, le sol.

1650 Alors, ici, on a une porcherie qui date sûrement de plusieurs années, avec des compartiments en planche. Ce n'est pas d'hier. Mon grand-père faisait ça il y a bien des années.

1655 Une autre conclusion, et celle-là, je voudrais qu'elle soit bien comprise: «Finie également cette rédaction des lois et règlements par une main invisible qui guide la plume du législateur.» Évidemment, je l'ai empruntée à Lorne Giroux qui vous a donné une bonne démonstration à un moment donné. Mais connaissant Lorne Giroux, je le sais un libre penseur, et j'ai même l'impression que certains ont dessiné ce visage pour imiter le visage d'une personnalité agricole bien connue.

1660 Une autre conclusion. C'est que l'aménagement du territoire doit revenir aux instances locales et régionales. Parce que l'agriculture participe au développement humain et social.

1665 Alors, c'est une ferme vaches-veaux et je pense que c'est un bel exemple d'élevage qui ne nuit pas beaucoup dans un milieu, ça. C'est paisible. La vache est l'exemple par excellence de la docilité, et surtout l'exemple vaches-veaux, c'est presque humain quand on regarde ça.

1670 En finale, j'aimerais ça vous rappeler que, d'une part, la synthèse que je fais ici:  
pesticides, insecticides, fertilisants, puis des tracteurs qui circulent dans les champs, ça, c'est de  
l'agriculture industrielle. C'est une pollution automatique en bout de ligne, parce que c'est contre  
nature et trop intensif. Les agroécosystèmes ne peuvent pas résister à ça.

1675 Et, la dernière. Mon espoir, c'est qu'on soit assez intelligent partout dans nos milieux  
agricoles, surtout ceux qui ont à penser les politiques, de procéder par étape parce qu'il y a des  
étapes qu'on peut respecter pour convertir notre agriculture actuelle, notre agriculture industrielle  
en une agriculture qui va avoir beaucoup moins d'impacts que ces méthodes que j'appelle  
archaïques de l'agriculture industrielle.

1680 Tantôt, j'avais en main un document que j'ai volé en Suisse, l'été dernier. C'est le  
document de l'ordonnance sur la qualité écologique des milieux agricoles en Suisse. C'était  
applicable en l'an 2000. Et les agriculteurs qui sont dans ça sont obligés de respecter un cahier de  
charges extrêmement sévère. Ils sont très heureux parce qu'on leur verse des mesures pour la  
qualité de l'agriculture qu'ils font.

1685 Et j'ai passé 24 heures chez un de ces agriculteurs-là et il n'a pas arrêté de me vanter le  
système. C'est sûr, c'est contraignant, mais on ne pouvait pas passer à côté dans un pays où  
l'agriculture est si importante et les terres sont si petites.

1690 Je vous remercie beaucoup de votre attention.

**LE PRÉSIDENT :**

1695 Merci, monsieur Ferron. Au fond, dans l'audience où on est, on a plusieurs types de  
message. Les uns nous disent: «Il faut continuer, il faut foncer, il faut développer.» Il y en a  
d'autres qui nous disent: «Il y a plein de petites solutions pour aménager, corriger, améliorer les  
choses.» Vous, vous êtes assez radical, vous dites, au fond: «C'est le modèle lui-même qu'il  
faut casser.»

1700 **M. PIERRE FERRON :**

Exactement.

**LE PRÉSIDENT :**

1705 «Qu'il faut changer.» Et fait partie de l'horizon. Merci. Vous avez fait un cours. Vous  
avez contribué à notre formation écologique. Permettez que je vous fasse quelques remarques  
personnelles.

1710 J'ai été très surpris de voir aucune référence à Dansereau qui a pourtant beaucoup étudié  
les manières dont l'humain s'insérait avec ses images agricoles, d'industries, de choses. Ça m'a

un peu surpris. Il n'y a pas de référence non plus à Dubos, qui est un gars qui a beaucoup réfléchi sur les transformations. Dumont est votre maître, alors c'est dans les mêmes générations à peu près. C'est intéressant.

1715

**M. PIERRE FERRON :**

Mais ça peut expliquer pourquoi je ne m'inspire pas d'eux autres. Ces gens-là n'avaient pas d'atomes crochus ensemble.

1720

**LE PRÉSIDENT :**

Ah! j'imagine, oui. Que monsieur Dubos et monsieur Dumont, ça ne devait pas tellement bien s'entendre.

1725

**M. PIERRE FERRON :**

Pas tellement. Surtout Dansereau.

1730

**LE PRÉSIDENT :**

Surtout Dansereau. Vous avez cité Odum et vous avez signalé, j'ai beaucoup apprécié, en page 18, la mise au point que monsieur Gagnon est en train de faire sur la théorie de la succession végétale en forêt boréale. Et, ça, c'est quelque chose qui est assez fascinant, parce que ça change nos conceptions d'une espèce d'automatisme de la nature qui apparaît, dans le cas de la forêt boréale, plus complexe que ce qu'on pensait jusqu'à maintenant.

1735

**M. PIERRE FERRON :**

C'est une révélation pour moi aussi. J'étais très heureux de trouver ça, parce que c'est un bon argument.

1740

**LE PRÉSIDENT :**

C'était juste un petit reflet d'appréciation pour ce que vous nous avez dit. Pour l'essentiel, je ne pense pas qu'on ait grand-chose. À moins que mon collègue veuille le faire. Oui, allez-y.

1745

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Oui. Je voudrais échanger un peu pour connaître votre réaction relativement à ce qui est presque votre point de départ, où vous présentez la révolution verte et l'intensification de l'agriculture qui a été observée dans le cadre de ce qui s'appelle la révolution verte.

1750

On s'entend pour dire qu'une agriculture intensive, c'est une agriculture par opposition à une agriculture extensive. Donc, une agriculture qui, par unité de superficie cultivée, produit plus

1755

par unité que une agriculture extensive. Alors, donc, vous signalez qu'une agriculture plus intensive amène une charge plus grande sur la nature.

1760 Par contre, si on regarde l'évolution globale, parce que quand on parle de révolution verte, l'intensification de l'agriculture, on se situe à toutes fins pratiques à l'échelle mondiale à ce moment-là, et en 1950, il y avait sur la planète environ 2.5 milliards d'habitants. Aujourd'hui, on est rendu à autour de 6.2 milliards. Et, durant cette période-là, la nourriture produite a été multipliée par environ 2.5. On produit 250 % de la nourriture qu'on produisait en 1950. Et, tout ça sur 10% de plus de superficie consacrée à l'agriculture sur la planète.

1765 Au Sommet de la terre à Rio, le chapitre agricole s'ouvre en disant: la population sur la planète va continuer de croître avant de se stabiliser probablement autour de 9 milliards d'habitants et il faudra, pour satisfaire ses besoins alimentaires, multiplier par 2 la nourriture dont on aura besoin pour nourrir adéquatement cette population.

1770 Et, les gens disent en même temps: pour sauvegarder les espaces encore utiles à la biodiversité, les espaces sauvages, pour ne pas déboiser plus à l'échelle planétaire, il faudra produire ce deux fois plus de nourriture sur la même superficie qui est, à l'heure actuelle, utilisée en agriculture. Donc, il faudra intensifier l'agriculture.

1775 Alors, comment, étant donné que je n'étais pas au Sommet de la terre — mais pas mal des gens sensibles aux questions environnementales et écologiques étaient réunis au Sommet de la terre à Rio, ils arrivent à cette conclusion-là — comment réagissez-vous par rapport à ce défi-là avec votre idée qu'il faudrait désintensifier l'agriculture, donc l'extensifier? Et si on comprend bien ce que ça veut dire et s'il faut éventuellement produire deux fois plus de nourriture, ça voudrait dire qu'il faudra occuper deux fois plus et plus de territoire pour produire cette nourriture-là.

**M. PIERRE FERRON :**

1785 Alors, c'est un des grands paradoxes de notre époque. La population augmente trop. Ça, je ne peux pas faire autrement que d'être d'accord avec cette idée-là. C'est un des gros, gros problèmes. Notre espèce prend trop d'espace. Actuellement, l'espèce humaine occupe environ 50 % de l'énergie nette disponible de la photosynthèse. Ce qui est énorme pour une seule espèce sur la planète. On a beau être intelligent, il faudrait peut-être utiliser notre intelligence autrement. 1790 Parce qu'on a besoin des autres espèces pour vivre. C'est ça le problème.

Et on sait, par exemple, que dans un continent comme l'Afrique, qu'on pourrait beaucoup mieux utiliser les espèces indigènes. L'Afrique, évidemment, est en famine récurrente, je dirais continue. Alors, c'est un exemple.

1795 En Asie, on a réglé le problème de la famine avec des riz à haut rendement, parce que le riz est à la base de l'alimentation en Asie en général. Mais ça n'a pas été sans pollution considérable, je peux vous dire ça.

1800            Alors, le gros danger de toute augmentation prochaine de la population, c'est une pollution accrue. Et ce n'est peut-être pas la famine qui va nous faire mourir, mais la pollution à ce moment-là. Alors, il va falloir faire des choix de société. Il faut contrôler d'abord la croissance humaine. Et là-dessus, je rejoins René Dumont, ça, je ne peux pas faire le contraire, lui-même était découragé à la fin de sa vie de voir augmenter encore la population.

1805            Parce que, depuis quelques années, tout le monde le sait, les réserves mondiales de céréales ne suivent plus. Elles sont au plus bas depuis les années 94, 96, je pense. Alors, c'est une situation très grave. C'est la première fois dans l'histoire que les rendements n'ont pas continué à augmenter, les réserves ont baissé. Et, ça, c'est un signe inéluctable qu'on est rendu  
1810 trop loin dans l'espace qu'on occupe, nous, les humains. Ou il faudrait changer nos régimes alimentaires.

                 Et d'ailleurs, j'ai répondu à la même question hier. Herman Daly, l'économiste de la  
1815 Banque Mondiale qui a quitté la banque parce qu'il en avait assez de voir le genre d'investissement qu'il faisait un peu partout dans le Tiers-Monde, Herman Daly a proposé de changer nos régimes alimentaires en Amérique du Nord et d'utiliser davantage les régimes de type méditerranéen, qui sont beaucoup plus à base de céréales que de viande et qui, en plus, ont un avantage pour la santé.

1820            Alors, si on diminue la consommation de céréales des animaux parce qu'on mange moins de viande, on va avoir beaucoup plus de céréales pour nourrir des humains. Et, je suis assuré qu'on pourrait nourrir facilement 7 milliards, 7,5 milliards de population en faisant ce petit changement dans les pays développés. Manger moins de viande, nous tourner vers une consommation de céréales accrue, et le surplus de céréales, le surplus d'espace aussi libéré par  
1825 le non-élevage des animaux, parce que ça prend beaucoup d'espace les zones désertiques des États-Unis qui sont cultivées pour les céréales, alors on aurait besoin de moins intensifier même, dans certains cas, les cultures et on pourrait réduire la pollution.

                 Alors, non seulement on pourrait nourrir beaucoup plus de monde en modifiant notre  
1830 régime alimentaire, ce qui a déjà été fait dans d'autres pays, en passant. Quand les gens se sont aperçus qu'il n'y avait plus assez d'espace pour se nourrir, ils ont modifié leur alimentation. C'est ce qu'on appelle l'alimentation de type méditerranéen à base de céréales, les pâtes alimentaires d'ailleurs, c'est bien connu.

1835            Alors, d'après moi, c'est une solution d'avenir, beaucoup plus qu'aller vers l'intensification. L'intensification, il y en a plus de possibilité. Écoutez, quand on fertilise un champ, l'efficacité de l'azote dans certains cas est inférieure à 30 %. Le reste s'en va dans la nature. Alors, si vous voulez continuer à polluer, c'est ça qu'il faut faire. Intensifions encore davantage. Puis le phosphore, c'est encore pire. Alors, les quantités de fertilisants qu'on  
1840 applique sur les cultures, surtout les cultures annuelles, il y en a à peine 30 % dans certains cas qui sont efficaces. Le reste, ça s'en va dans la nature. C'est ça, la pollution.

                 C'est pour ça que les lisiers sont si dangereux. C'est qu'on s'en sert comme fertilisant. Et, en plus, c'est un engrais liquide. Moi, quand j'utilisais jadis des engrais liquides sur ma pelouse,

1845 je la voyais verdir dans le temps de le dire. En quelques heures, la pelouse verdissait. Alors, c'est un engrais immédiatement assimilable par les plantes. C'est un extrême danger pour les plantes. Les plantes font une croissance exagérée, sont susceptibles aux maladies et, à ce moment-là, on utilise des pesticides. D'où l'usage des pesticides en ville pour protéger nos pelouses.

1850 Tantôt, on parlait des besoins de nourriture, bien, il y a énormément de pelouses dans nos villes qui pourraient être transformées en potager et qui pourraient approvisionner une bonne partie de nos urbains, en nourriture. Imaginez les espaces! D'ailleurs, Trois-Rivières est à 40 % zone agricole, actuellement, avec le regroupement urbain. C'est incroyable! 40 % de la ville de  
1855 Trois-Rivières est en zone verte. Il y a de l'espace.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, le débat est ouvert, il ne sera pas terminé maintenant. Merci de votre contribution.

1860

**M. PIERRE FERRON :**

Bienvenue.

1865

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, pause santé d'une quinzaine de minutes et on se retrouve après.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

1870

\*\*\*\*\*

(REPRISE DE LA SÉANCE)

**LE PRÉSIDENT :**

1875

Alors, j'invite maintenant le représentant de CoopPlus, s'il vous plaît, monsieur Daniel Roy.

**M. DANIEL ROY :**

1880

Bonsoir, messieurs les commissaires.

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, monsieur Roy.

1885

**M. DANIEL ROY :**

Je me présente. Moi, c'est Daniel Roy. Je suis le directeur général de CoopPlus, Coopérative agricole Champlain Laviolette. J'ai un cours mémoire, ça va aller assez rondement.

1890

Je vais vous présenter le profil de CoopPlus, quelques mentions sur l'économie régionale, ce qu'on observe. Je vais vous parler aussi du développement de la production porcine dans le contexte coopératif, pour finalement conclure.

1895

CoopPlus, bon, nous autres, on est situé en Mauricie, surtout dans la région de Mékinac-Des Chenaux. CoopPlus, c'est une coopérative agricole qui est issue de la fusion en 1989 de deux coopératives, c'est-à-dire celle de la Société agricole de Saint-Tite, pas très loin d'ici, puis celle de Champlain plus près du fleuve.

1900

On opère dans l'alimentation animale, surtout les bovins laitiers puis les chevaux, on est quand même une région assez forte en chevaux, puis toutes les petites productions...

**LE PRÉSIDENT :**

1905

À cause de Saint-Tite et de son festival, les chevaux?

**M. DANIEL ROY :**

1910

Ah! je ne sais si c'est l'oeuf ou la poule. Est-ce que le festival était là à cause des producteurs de chevaux qui sont là? Je crois qu'il y a un effet d'entraînement, c'est sûr. Il y a beaucoup de gens qui sont là-dedans, oui. Ça met de la vie dans le décor.

1915

Les productions végétales, on est impliqués là-dedans, c'est-à-dire les semences, les produits de protection des cultures, les engrais minéraux. On opère trois quincailleries. Il y a eu la fusion en 89, comme je vous disais tantôt, sauf que les points de service sont encore là. C'est des points de service qui sont là depuis 60 ans. En 1940 et 1942 que ça a été fondé ces premières entreprises-là, puis elles sont toujours là, à Champlain, à Saint-Narcisse où est le siège social, et à Saint-Tite. Puis on opère de la distribution des produits pétroliers sous la bannière Sonic aussi.

1920

Donc, on a quand même un grand territoire, du fleuve à La Tuque, puis de l'autoroute 55 jusqu'à la rivière Batiscan. Le réseau coopératif est séparé un petit peu. Chaque coopérative a son territoire d'opération, comme on pourrait dire.

1925 CoopPlus, c'est 11 M\$ de chiffre d'affaires. C'est une entreprise importante dans la région. On a 5 M\$ d'actifs. Puis c'est propriété aussi de 215 agriculteurs de la région, une propriété qui se transmet de génération en génération, mais il y a des gens de la relève aussi qui s'impliquent, qui deviennent membres à chaque année.

1930 J'aimerais ça prendre quelques secondes pour vous lire notre mission, qui est issue de notre planification stratégique mais qui reflète ce qu'on pense depuis longtemps. C'est une mission qui a été bâtie par le conseil d'administration, que c'est 9 agriculteurs.

1935 Ça se lit comme suit. C'est contrôler les activités d'approvisionnement de nos exploitations ainsi que la mise en marché de nos produits; voilà le besoin à l'origine de CoopPlus, coopérative agricole Champlain Laviolette, notre coopérative.

1940 La diversité, la qualité de ses produits et services, son personnel compétent et dévoué ainsi que son engagement à toujours être à l'affût de technologies avant-gardistes sont des gages de performance pour CoopPlus et ses usagers.

CoopPlus se démarque par son souci d'intégrité et son implication dans la communauté. L'éducation coopérative et le respect de l'environnement sont aussi au coeur de ses préoccupations.

1945 Grâce au réseau des coopératives et au partenariat avec nous, les membres propriétaires, CoopPlus offre aux agriculteurs les conditions les plus avantageuses et demeure le chef de file dans notre région.

1950 Dans notre mémoire écrit aussi, on décrivait nos valeurs, puis les bilans sociaux qu'on produit à chaque année, qui démontrent nos réalisations, notre implication dans la communauté.

1955 En passant, aussi, CoopPlus, on est très peu impliqué en production porcine. Ce n'est peut-être pas à l'image des coopératives qui sont peut-être venues faire des présentations, mais c'est un besoin qui est exprimé des fois par certains de nos membres, puis on veut être proches de ces besoins-là. Puis il se fait quand même un peu de production porcine aussi sur le territoire, puis on est intéressé aussi à servir les producteurs du coin.

1960 L'économie régionale, je pense que vous vous doutez, historiquement, ça a été basé sur l'industrie forestière. Maintenant, c'est quand même plus diversifié. Mais l'industrie forestière occupe quand même une importance grande, puis l'industrie agricole aussi.

1965 Peut-être seulement qu'une note aussi. Le taux de chômage historique aussi de la région est quand même un petit peu plus élevé qu'ailleurs. C'est une région, si on prend le haut de MéKinac, qui est considérée par les paliers de gouvernement comme une région-ressource, donc, il y a certains programmes pour aider à se développer et à se diversifier.

La population est en léger déclin depuis un certain temps, puis c'est sûr qu'elle se déplace aussi vers les villes qu'on peut appeler plus centres aussi. Il y a certains villages que la population



1970 diminue. Puis c'est ce qui nous inquiète. En tout cas, en tant que coopérative, on est très ruraux, on est impliqué dans nos communautés, puis c'est inquiétant de voir les villages, les jeunes partent puis ils ne reviennent pas toujours.

Ça, je pense que ce n'est pas relié seulement qu'à notre région. On observe ça partout.  
1975 Mais je pense que pour que les jeunes reviennent, il faut qu'il y ait de l'activité économique. C'est un des critères, je crois. Puis il y a quand même un effet d'entraînement, lorsqu'on observe que les villages baissent, c'est tous les commerces qui s'ensuivent.

Puis ce qui soutient les villages dans notre coin, c'est souvent l'agriculture. Ils ont des  
1980 grands besoins d'intrants, d'achats, en plus des besoins normaux, puis l'agriculture est souvent la base de la vitalité économique des villages en région.

Si on regarde l'évolution de l'agriculture -- j'ai peut-être mis agriculture, mais la région, c'était surtout la production laitière. En 99, il y avait 280 producteurs laitiers; il en reste 221, cinq  
1985 ans plus tard. C'est quand même 21 % de diminution. Tous les quotas détenus des producteurs laitiers dans la région sont restés stables. Donc, ce n'est pas nécessairement qu'il se produit moins de lait, mais c'est qu'il y a moins d'animaux parce que la moyenne augmente, mais il y a aussi moins de fermes, donc moins de vitalité économique comme je parlais tantôt. Même si elles sont plus grosses, ça fait moins de population. Puis il y a plusieurs producteurs qui se sont  
1990 tournés aussi vers les grandes cultures pour faire la transition lorsqu'ils ont vendu leur quota. Étant donné que c'est très intéressant, les prix de quota, c'est tentant de vendre aussi.

La production porcine, qu'est-ce qu'elle vient faire dans ça? Bien, on pense qu'il y a des avantages d'en faire raisonnablement. Premièrement, c'est une production sans quota, donc, on  
1995 peut diversifier une ferme sans investir de l'argent énormément dans l'intangible. C'est un bon moyen pour beaucoup de producteurs des fois d'intégrer leur relève, justement sans être obligés d'acheter du quota à 30 000 \$. Il y a moyen d'intégrer la relève agricole à la ferme.

C'est un moyen aussi peut-être, des fois, de se donner une qualité de vie. Beaucoup de  
2000 producteurs vendent parce qu'ils sont peut-être tannés aussi de ne pas avoir jamais de fin de semaine ou de soirée à eux. Des fois, ça peut permettre l'embauche d'un employé à temps complet au lieu de temps partiel, puis le conserver cet employé-là.

Puis la valorisation des lisiers qui peut être intéressante dans la production porcine aussi.  
2005 Dans la région, les analyses de sol sont quand même sous les moyennes provinciales, le phosphore n'est quand même pas très élevé. C'est pour ça qu'on... parce qu'il y a moyen de valoriser les lisiers plutôt que mettre des engrais minéraux dans plusieurs cas.

La production porcine, il y a des avantages, puis dans le contexte coopératif, on pense  
2010 qu'il y en a encore plus. Nous autres, la coop locale et le réseau des coopératives, on peut apporter une grande expertise technique côté de la recherche, la génétique, l'alimentation, la mise en marché. C'est un réseau très solide et très fort depuis des années.

2015 Il y a une expertise financière aussi. On peut supporter un producteur, un jeune de la relève qui veut bâtir un projet. On va le supporter peut-être financièrement, mais aussi dans ses calculs pour présenter ses projets aux différents bailleurs de fonds. Puis il y a une expertise humaine aussi. C'est quand même un réseau de 9 000 employés, le réseau coopératif, donc il y a plusieurs personnes qui peuvent soutenir ce producteur-là qui veut partir.

2020 D'autres avantages de la production porcine dans le contexte coopératif. Bon, bien, idéalement, nous autres, on veut travailler avec des fermes familiales autonomes. Sauf que dans certains cas, comme une maternité ou une pouponnière, c'est plus difficile. Ça fait que des fois, on doit faire ce que... ça rappelle l'intégration mais on appelle ça un petit peu plus de l'intégration coopérative. Donc, c'est du support financier ou de l'aide de démarrage, mais dans une optique  
2025 que, idéalement, le producteur devrait pouvoir devenir autonome à moyen terme ou, à tout le moins, s'il ne devient pas 100 % autonome, il y a un certain contrôle qui est exercé par le producteur sur sa coopérative. Donc, s'il a des besoins particuliers, il y a un conseil d'administration, il peut faire passer ses messages. Puis l'argent qui est généré, bien, il ne sort pas de la région, il reste dans la coopérative, qui peut être remis en ristourne. Puis  
2030 éventuellement, comme je le disais, le but ultime, c'est que le producteur devienne autonome.

Puis je pense que le réseau coopératif a des valeurs fondamentales; entre autres, la démocratie et l'équité. C'est quand même une sécurité pour le producteur. Avant de poser des gestes dramatiques, une entreprise comme nous autres va réfléchir aux conséquences humaines et pour le tissu social aussi.  
2035

En passant, le temps d'arrêt en production porcine, moi, je considère qu'il était nécessaire. On avait besoin peut-être de faire ce que vous faites là, de s'arrêter et de réfléchir un petit peu à qu'est-ce qu'on voulait comme développement. Puis ça, le réseau — en tout cas, je  
2040 parle pour moi mais aussi pour le réseau coop — je pense qu'on veut travailler à long terme. Puis je suis très à l'aise avec ça, en autant qu'on réussisse à s'entendre tout le monde ensemble.

Donc, je serais déjà rendu à ma conclusion. Je pense que les producteurs ont fait beaucoup d'efforts mais ils sont encore prêts à en faire d'autres. Je pense qu'ils veulent voir c'est  
2045 où que ça va arrêter bientôt, mais ils sont prêts à en faire encore d'autres pour se développer en harmonie avec la nature. L'harmonie avec la nature, je pense qu'il n'y a pas un producteur qui veut du mal à sa terre. Ils se sont fait embarquer peut-être dans un certain bain de productivité, mais je pense qu'ils n'ont pas perdu de vue leur terre, c'est ça qui les nourrit.

Puis en harmonie aussi avec les citoyens, parce que je pense que personne n'a le goût de  
2050 mécontente entre les voisins. Puis il y a des projets qui se sont faits récemment, qui nous montrent qu'il y a moyen de faire de la production porcine en bonne cohabitation si on respecte certaines données de base, comme les rampes d'épandage, les dates d'épandage, on n'épand pas la journée de la Saint-Jean-Baptiste, puis des choses comme ça.

2055 Je pense qu'il faudra le faire aussi dans un contexte économique nord-américain. Donc, on a quand même des compétiteurs qui sont des producteurs américains ou même des producteurs des autres provinces, puis des consommateurs aussi qui ont des exigences de

2060 salubrité puis de prix aussi. Donc, il faut réfléchir à ça dans notre... on n'est pas quand même en vase clos au Québec. Donc, si on veut faire du développement, il ne faut pas oublier ça.

2065 Je pense que le gouvernement aussi pourrait étudier différentes possibilités pour supporter cette transition-là qui est demandée, je pense, par les citoyens, des supports financiers pour les rampes, les toits de fosse, les bandes riveraines, les brise-vent, les traitements ultimement. Puis aussi, je pense qu'ils ont besoin de support pour les relations publiques parce qu'il y a eu quand même une partie de désinformation dans tout ça.

2070 Puis je considère que notre région, Mékinac-Des Chenaux, la Mauricie, bien, il y a de la place pour du développement porcine raisonnable, puis dans un contexte coopératif. Il y a de la place, puis la région, je crois, en a besoin pour se développer et rester dynamique.

Je vous remercie.

**LE PRÉSIDENT :**

2075 Merci, monsieur Roy. Vous n'êtes pas la première coopérative de production à venir nous voir sur ce sujet-là. Est-ce que vous êtes au courant des efforts réalisés par COMAX dans le domaine justement de l'intégration coopérative?

2080 **M. DANIEL ROY :**

2085 Oui. Bien, ils ont un programme d'aide à la relève. Ils injectent quand même beaucoup d'argent là-dedans pour aider des jeunes à partir, puis ils travaillent beaucoup en concertation. C'est un groupe de producteurs qui se rencontrent beaucoup, puis ça fait plusieurs années que ce programme-là existe.

2090 Oui, on est au courant, pas dans tous les détails, mais quand il y a des... le réseau coopératif a quand même beaucoup d'échange d'information. Donc, quand il y a des besoins particuliers, c'est facile pour nous autres de se communiquer ces choses-là.

**LE PRÉSIDENT :**

En tout cas, ils ont déposé un mémoire, puis ils semblaient bien fiers de leur réalisation.

2095 **M. DANIEL ROY :**

2100 Oui. Je pense que c'est une fierté pour le réseau aussi, de la manière qu'ils réussissent à travailler dans un contexte aussi -- il y a beaucoup de compétition dans la Montérégie, puis je pense que c'est une fierté pour le réseau qu'ils réussissent à se développer et garder leur distinction coopérative.

On voit les coops dans l'Ouest, de grain et puis tout ça, qui ont eu beaucoup de difficulté à maintenir leur nature coopérative, ils ont même été privatisés. Mais c'est l'un de voir qu'il y a des coops d'envergure qui peuvent résister à ce mouvement-là.

2105

**LE PRÉSIDENT :**

Parmi les arguments qui sont apportés pour l'intégration, il y a l'idée que, souvent, les jeunes qui démarrent n'ont pas le capital suffisant ni toujours la compétence et que l'intégration est un bon moyen pour démarrer. Sauf que ce qu'on nous a dit, c'est que peut-être que, dans les années 80, l'intégration servait à démarrer et qu'ensuite les gens reprenaient leur indépendance, mais que, actuellement, en tout cas un syndicat est venu nous voir en disant: «Il y a de moins en moins de jeunes qui commencent en intégration, qui sont capables de quitter l'intégration et de devenir autonomes.»

2110

2115

Est-ce que vous avez des données, vous autres, là-dessus dans la région, sur les gens qui sont en intégration et qui ont réussi à n'être dans l'intégration que comme une étape pour, après ça, acquérir l'autonomie? Je ne parle pas de l'intégration coopérative mais d'intégration traditionnelle.

2120

**M. DANIEL ROY :**

Honnêtement, je n'ai pas de données là-dessus parce que, comme je vous disais, notre coopérative, on est peu impliqué. Donc, nous autres, on n'a pas réussi à faire démarrer des projets et les relancer, autrement dit, en autonomie dans notre région. La production porcine qui se fait, il y a quelques producteurs indépendants, très peu. Puis les autres sont en intégration pure, à mon avis, oui. Mais il n'y en a quand même pas énormément non plus de producteurs porcins dans le coin.

2125

2130

Nous autres, c'est sûr que si on parlait des projets, ce serait avec cet objectif-là en tête. On sait aussi qu'il y a eu peut-être des crises porcines rapprochées un petit peu. C'est peut-être plus difficile aussi de s'accumuler une certaine équité pour un producteur quand il fait face à des crises répétées, au bout de trois ou quatre ans, puis c'est peut-être une des explications que je vois.

2135

Je ne sais pas si vous avez eu d'autres explications, mais, dans la région, je n'ai pas d'exemple à vous donner de producteurs ayant réussi à quitter l'intégration.

**LE PRÉSIDENT :**

2140

Alors, finalement, c'est une intention que vous avez de développer éventuellement de la coopération.

**M. DANIEL ROY :**

2145

C'est une intention. C'est sûr qu'il n'y aura pas de développement sans consultation, s'il y en a. Maintenant, on n'a pas de projet sur la table. On n'a aucun projet, de toute façon, mais on est prêt surtout à répondre aux demandes de nos membres.

2150 Il n'y aura pas de développement s'il n'y a pas de demande de nos membres, en partant, parce que la coopérative en elle-même ne veut pas faire du porc, ce n'est pas sa mission, c'est de faire développer ses membres. Si jamais il y a des membres qui le désirent, on le fera.

2155 Puis c'est bien sûr qu'on est conscient qu'il y a une cohabitation à faire. Puis idéalement, c'est le membre aussi qui est porteur du projet. Nous autres, on est là en rôle de soutien là. C'est plus ça. Puis on voulait faire valoir aussi la distinction entre le modèle coopératif et les autres modèles aussi.

**LE PRÉSIDENT :**

2160 Et est-ce que le modèle coopératif s'intéresse à développer des services en fonction du démarrage de jeunes ou de la relève? Est-ce que vous avez là-dessus des actions que vous entreprenez dans ce domaine-là?

2165 **M. DANIEL ROY :**

2170 Dans les autres productions, oui, on a un programme d'aide à la relève, nous autres aussi. On participe à des activités de la relève financièrement quand on est sollicité. On a déjà été approché pour faire des présentations face à ces jeunes-là. On essaie d'être présents aussi puis comprendre leurs besoins.

2175 Parce que les coopératives ont été démarrées historiquement dans des périodes difficiles. C'était un besoin de solidarité. Là, quand on est dans des périodes que l'individualiste revient un petit peu plus ou que ça va mieux, il faut, je pense, véhiculer le message coopératif. Donc, on est à l'écoute de leurs besoins.

2180 On a organisé un forum jeunesse coopératif cet automne pour essayer de bien cibler c'est quoi leurs besoins. Maintenant, les jeunes qui veulent partir, ce n'est pas les mêmes que leurs parents. Donc, il faut essayer de comprendre puis il faut s'adapter à ça. Peut-être que les services qu'on offre aujourd'hui, ce n'est pas ça qu'ils ont besoin, eux autres. D'ici cinq ans, il va y avoir encore une autre génération qui va prendre la relève, donc il faut s'adapter à ça. Puis c'est un objectif qu'on a d'être très près de la relève.

**LE PRÉSIDENT :**

2185 Merci, monsieur.

**M. DANIEL ROY :**

2190 Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2195 Si vous aviez été ici hier soir, vous en auriez vu un bon groupe de jeunes de la relève.

**M. DANIEL ROY :**

Oui?

2200 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

**M. DANIEL ROY :**

2205 J'ai manqué ça.

**LE PRÉSIDENT :**

2210 Merci et bonne chance.

Alors, j'invite maintenant le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, madame Jacinthe Bourgeois.

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2215 Bonsoir, messieurs Beauchamp et Dumais.

**LE PRÉSIDENT :**

2220 Bonsoir, madame.

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2225 Je veux d'abord présenter mon organisme, dont je suis la directrice. Et par après, comme mon mémoire est assez long, je vais simplement lire des extraits, si vous le permettez.

**LE PRÉSIDENT :**

2230 Ah! oui.

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

Et je vais terminer par la conclusion et quelques recommandations.

2235 Tout d'abord, je dois dire que le Comité zone d'intervention prioritaire du lac Saint-Pierre fait partie du volet *Implication communautaire du Programme Saint-Laurent Vision 2000*, qu'on appelle aussi communément SLV 2000, une entente fédérale-provinciale initiée en 88, qui vise la protection et la réhabilitation du fleuve Saint-Laurent.

2240 (L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)

2245 La partie qui suit souligne le fait qu'il y a une partie importante des ressources, des gouvernements en place comme de l'Union des producteurs agricoles, qui sert justement à pallier aux problèmes plutôt qu'à développer de nouvelles solutions, pour peut-être un nouveau style, un nouveau modèle d'agriculture.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)

2250 J'aborde quelques exemples dans les autres pays des coûts sociaux qui sont reliés à la pollution par les nitrates, les phosphates et, encore là, ça aurait pris encore plusieurs mois d'étude pour détailler tous ces problèmes-là parce que le problème de ces productions intensives, c'est de nombreux pays qui les vivent depuis plusieurs années. Et comme je le mentionne, ces quelques chiffres ne sont que la pointe de l'iceberg des coûts que notre société refilera aux générations futures.

2255 Je vais aborder maintenant quelques petites remarques concernant l'écosystème fluvial. En ce qui concerne le fleuve, c'est le lac Saint-Pierre qui est le plus affecté par la contamination aux pesticides. Et c'est une donnée qui vient du groupe Grands Lacs—Saint-Laurent, qui date de 2000.

2260 (L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)

2265 Je voudrais rappeler que dans le début de mon mémoire, je mentionnais que certaines remarques s'appliquent plus particulièrement à la Vallée du Saint-Laurent où est concentré cet élevage-là. C'est sûr que si on parle d'autres régions, les mêmes commentaires ne s'appliquent pas à toutes les régions. Il faut être bien conscient que les données de référence, c'est particulier à certaines régions où il y a une concentration.

2270 Il est reconnu que les pesticides sont des substances hautement toxiques qui causent la destruction de la faune et des poissons. On peut penser que l'impact sur le Saint-Laurent est sans doute loin d'être négligeable.

2275 Et on sait que les impacts sur certaines rivières, au niveau de la biodiversité et du nombre d'espèces, entre autres, c'est les cas qui ont apporté... qu'a développés la Société de la faune et des parcs, entre autres pour la rivière Boyer. Je ne pense pas que ce soit négligeable. Même si on n'a pas des données aussi précises sur toutes les rivières du Québec et sur tout le Saint-Laurent, il y a beaucoup de choses qu'il reste à étudier encore, mais le point le plus important, je

pense que maintenant c'est l'action. Ce n'est pas de s'éterniser en étude, comme je le mentionne plus loin.

2280

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)

Pour ce qui est des mesures réglementaires, les problèmes actuels nous laissent croire qu'elles sont difficile d'application et que le suivi de l'ensemble des lois et règlements est largement déficient. C'est vrai que les lois existent; il semble que le problème, c'est nettement l'application de ces lois-là. Comme l'a mentionné plusieurs, on n'a peut-être pas le meilleur système de protection au Québec, il y a quand même certaines lois qui sont assez puissantes, mais leur niveau d'application et leur application en général est déficient.

2285

2290

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)



**LE PRÉSIDENT :**

2295 Merci, madame. Merci aussi des nuances que vous faites à propos des données scientifiques, notamment en ce qui touche les rivières du Saint-Laurent et d'ailleurs. Quand vous dites dans votre conclusion que, la première phrase:

2300 *«Il est bien évident qu'il s'avère impossible, sinon inutile, de proposer des solutions à la crise et la recherche sur la base d'une guerre de chiffres»,*

à quoi vous faites allusion sur «la guerre de chiffres»?

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2305 Je fais allusion à la montagne d'études qui se trouvent dans la littérature, à ce qui a été présenté, ce que vous avez reçu comme informations.

2310 Je pense que ce qui est le plus important pour le développement agricole, c'est plus un modèle d'agriculture plutôt que de se battre sur le fait que l'addition de phytase va diminuer de tant de pourcentage le phosphore. C'est important, je ne le nie pas, mais je pense qu'il faut mettre la table de discussion plus sur le modèle plutôt que sur des améliorations de techniques. C'est ça que je veux dire.

**LE PRÉSIDENT :**

2315 Je pensais que vous vouliez dire de ne pas attendre d'avoir toute la démonstration avant de faire quelque chose.

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2320 C'est également vrai, monsieur Beauchamp. C'est également vrai. Parce que si on attend d'étudier, que les scientifiques aient fini de faire le tour de la question de toute la pollution... je pense qu'il faut agir.

**LE PRÉSIDENT :**

2325 C'est parce que le milieu agricole a tendance à nier la pollution. Dans l'argumentaire, très souvent, on nous dit: «Prouvez-nous que ça vient de nous, que ça ne vient pas des municipalités, que ça ne vient pas des industries.»

2330

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2335 Oui. J'ai entendu également cet argument-là. Mais les documents que j'ai consultés, il n'y avait vraiment pas de doute. Et ces documents-là sont accessibles, dans ce qui a été présenté, à la fois dans ce qui peut... les recherches qui peuvent être faites. Même juste la bibliographie des mémoires qui ont été présentés devant vous, devant les commissaires, devant madame la présidente, enfin devant la...

**LE PRÉSIDENT :**

2340

La Commission.

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2345 ... la Commission, ces documents-là sont accessibles. Et je m'étonne de ce manque d'argument de certains intervenants.

**LE PRÉSIDENT :**

2350

Alors évidemment, je comprends que votre point de vue, vous voulez qu'on passe d'un modèle intensif à un modèle diversifié et non intensif. Là, il y a une option radicale qui est bien campée, qui est très claire.

J'aimerais juste vous poser une petite question, quand vous dites:

2355

*«Promouvoir l'agriculture alternative ou biologique comme une option rentable en remplacement de l'agriculture traditionnelle.»*

2360

Donc, là il y a une volonté de remplacer. Le ministère de l'Agriculture, à chaque fois qu'on lui posait des questions, disait toujours deux choses: d'une part, tous les projets biologiques sont éligibles, ils sont à l'ensemble de nos programmes puisqu'on a des programmes universels; puis deuxièmement, on a aussi un encouragement à l'agriculture biologique, qui se chiffre de tant de dollars par année.

2365

Est-ce que vous jugez l'aide ou le soutien ou l'intérêt que manifeste un ministère comme le ministère de l'Agriculture à l'égard de l'agriculture biologique comme tout à fait insuffisant? Et avez-vous un ordre de grandeur ou de stratégie qu'il faudrait pour ça?

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2370

Bien, je vais vous répondre par un commentaire. Je ne prétends pas être au courant de tous les programmes du ministère de l'Agriculture du Québec, mais il y a un constat qu'on peut prendre, par exemple. Il y a un constat qu'on peut faire. C'est quand on voit le niveau de pollution de certaines rivières, il faut se questionner sur l'orientation qu'a prise le gouvernement dans ses

2375 politiques. Même à un niveau purement profane d'une personne qui regarderait l'état de certaines rivières, c'est évident qu'il y a quelque chose qui cloche.

2380 Est-ce qu'on va mettre le doigt sur le ministère de l'Agriculture en disant: «Vous n'avez pas encouragé peut-être des fermes qui avaient des pratiques agricoles ou qui avaient l'écoconditionnalité»? C'est sûr que c'est un nouveau concept qui vient, mais je pense qu'en favorisant cette écoconditionnalité, on peut faire de nets progrès.

**LE PRÉSIDENT :**

2385 Et quant à l'aide à la production biologique, vous n'avez pas d'opinion?

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2390 J'en ai des opinions personnelles. Mais comme je ne les ai pas développées dans ce mémoire et que je représente le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, on a surtout fait des commentaires sur la pollution qui avait trait au milieu aquatique, je préfère ne pas émettre des commentaires personnelles.

**LE PRÉSIDENT :**

2395 Non, mais c'est très honnête de votre part.

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2400 Je pourrais en faire, j'en ai.

**LE PRÉSIDENT :**

2405 C'est extraordinaire. Je veux dire, merci. C'est rare qu'on voit quelqu'un qui distincte aussi bien ses rôles et ses responsabilités.

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2410 Mais comme je vous dis, j'en ai. Ce n'est pas parce que je n'en ai pas, j'ai des commentaires personnels. Mais comme je vous dis...

**LE PRÉSIDENT :**

2415 Et maintenant, parlez-moi des mécanismes de concertation efficaces. Les comités ZIP ont une expérience assez extraordinaire, qui se développe depuis plusieurs années de travail terrain avec des gens qui viennent de différentes choses. Vous dites dans votre mémoire:

2420 *«Assurer un mécanisme de concertation efficace de tous les acteurs intéressés concernant la limite de la production porcine à ne pas dépasser dans chaque bassin versant.»*

2425 Donc, vous estimez qu'il va y avoir une approche bassin, non pas seulement une approche de ferme par ferme, mais aussi une approche de type global et qu'il doit y avoir des mécanismes de concertation. Est-ce que vous avez une idée du modèle dans lequel vous vous insérez?

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2430 Oui. Personnellement, aussi au nom du Comité ZIP du lac Saint-Pierre, je trouve que l'approche par bassin versant, c'est une approche qui est très près du fonctionnement justement biophysique et physique et biologique des bassins. Alors, je trouve que c'est une très bonne approche.

2435 Maintenant, votre question au niveau de la concertation, je pense que c'est l'équilibre de la représentation et l'équilibre des forces au niveau de ces comités de bassins qui va faire la différence; autrement dit, l'équilibre des influences et la bonne volonté des gens, comme dans tout groupe de concertation. Et au nom du Comité ZIP du lac Saint-Pierre, je peux vous dire qu'on est impliqué dans justement plusieurs problématiques de concertation.

2440 Je le mentionne au début de mon mémoire, parce que ça a été une part importante de nos mandats, notamment au niveau de la pêche sportive et encore au niveau du problème des obus de la Défense nationale. On a mis en place des comités de concertation qui sont très actifs. Ça ne veut pas dire que ce ne sont pas des comités qui n'ont pas été houleux. La concertation, c'est quelque chose qui s'apprend, qui se travaille.

2445 Et dans certains pays, ça fait très longtemps qu'ils fonctionnent en termes de bassin versant. Je pense que c'est très bien, c'est vraiment très positif que cette politique-là soit promue ou qu'il y ait une promotion plus active de cette politique-là au niveau du gouvernement parce que la communication, c'est le début de la compréhension.

2450 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

2455 **Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

Bienvenue.

**LE PRÉSIDENT :**

2460            Alors, j'espère qu'on a pu communiquer et qu'il y a eu un début de compréhension, de part et d'autre.

**Mme JACINTHE BOURGEOIS :**

2465            Je vous remercie beaucoup de votre attention.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame.

2470            Alors, c'est la fin de notre travail ici. La commission va continuer ses travaux la semaine prochaine à Joliette et à Montréal. Ensuite de ça, il me semble qu'il y a Drummondville encore, La Pocatière et Sainte-Marie-de-Beauce. Nous devrions terminer l'audition des mémoires au Jeudi saint. Il restera ensuite à la commission, bien sûr, à digérer l'immense documentation déposée, tous les mémoires, ressaisir, au fond redéfinir la problématique, se donner un angle et produire un rapport.

2480            Je voudrais remercier très sincèrement toutes les personnes, les organismes qui ont consenti à venir rencontrer la commission, à déposer un rapport, un mémoire. C'est toujours émouvant de voir le dynamisme des gens, la capacité qu'ils ont d'analyser un dossier fort complexe, de défendre leurs intérêts, c'est bien sûr, mais en même temps de s'approprier une question. On voit, des fois, que les gens ont traversé des pages et des pages de transcription, des pages de documentation, qu'ils ont ramassé des expériences échelonnées sur de nombreuses années. Et indépendamment de tout travail de commission, le témoignage même des mémoires reçus est une valeur en soi extraordinaire. Simplement que cela puisse exister, c'est déjà un acquis formidable.

2485            Alors, merci à vous tous et toutes, et puis il restera à voir un jour peut-être un rapport qui, j'espère, éclairera la question. Bonne chance et merci.

2490            \*\*\*\*\*

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2495

ET, J'AI SIGNÉ:

---

**LISE MAISONNEUVE, s.o.**

2500